Journal 30 juin- 7 juillet 2021.qxp_HO 6/30/21 3:36 AM Page 1

ENGLISH PAGES : 7,11

Kreyòl : Paj 6

HAITI OBSERVATEUR

Lè manke gid, pèp la gaye !

Fondé à New York, cet hebdomadaire est édité par la société Haïti-Observateur Group, Inc.
www.haiti-observateur.ca
Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, NY 11435-6235
Tél. (718) 812-2820
haiti_observateur@yahoo.com
New York: $1,00
Partout ailleurs : 1,50 $
Haïti: 20 gourdes
Tél. (718) 812-2820

VOL. LI, No. 26 ***New York*** *: Tel : (718) 812-2820;* • ***Montréal*** *(514) 321-6434;* • ***Port-au-Prince****: (011 509) 223-0785* • *Paris (33-1)43-63-28-10* ***30 juin- 7 juillet 2021***

QUI SE RESSEMBLE S'ASSEMBLE, MÊME EN POLITIQUE

Jovenel Moïse opte pour être l'émule d'Erdogan

Si les choses tournent mal, exil en Turquie....

Par Léo Joseph

Durant ces derniers jours, où les affaires politiques, en Haïti, n'autorisent à prédire les prochains événements, et où, Jovenel Moïse, quoique multipliant les initiatives, ignore précisément comment va finir son séjour illégal, au Palais national, s'active bien dans la protection de ses arrières. C'est donc pour cette raison qu'il ne faut pas prendre pour argent comptant les motifs avancés par la présidence illégale, par rapport aux raison de la récente visite de Moïse en Turquie. Car sa présence dans ce pays n'avait rien à voir vraiment avec un « *Forum de la diplomatie d'Antalya* », tel que cela a été

Suite en page 13

Jovenel Moïse, à la recherche d'un lieu d'exil sûr.

Le président de la Turquie, Recep Tayyip Erdogan.

LE CONTENTIEUX D'YVES JEAN-BART AVEC LA FIFA

Le géant du foot international dans un cul de sac de la politicaillerie haïtienne

Associée inconsciente au scandale PetroCaribe...

Dr Yves Jean-Bart

Par Léo Joseph

On dit toujours qu'Haïti est «*le tombeau des diplomates* », une boutade qui traduit l'imbroglio politico-diplomatique dans lequel se sont enfoncés des représentants étrangers, mais qui en sont sortis diminués en prestige et respect, en sus de réduire leurs chances d'accéder à des postes

Suite en page 5

BLANCHIMENT D'ARGEN ET CORRUPTION

Haïti mis sur « la liste grise » par GAFI

Des mouvements intenses d'argent sale signalés

Par Léo Joseph

Haïti se trouve parmi quatre pays placés sur la « *Liste noire* » par le Groupe d'action financière (GAFI). Il s'agit, à part la République d'Haïti, du Soudan du sud, des Philippines et de Malte. Il semble que la situation soit plus grave qu'en mai 2017, soit environ quatre mois, après la prestation de serment de Jovenel Moïse, quand, sous les administrations Martelly-Lamothe et Martelly-Paul (K-Plim) notre pays avait connu un cas similaire. Suite à des interventions de la part de certains pays, notamment le Venezuela, un sursis avait été accordé à Haïti, jusqu'en

Suite en page 2

HAPPENINGS!

Reporting the news in Haiti is life threatening, as the gangs replace government

René Sylvestre, président of the Supreme Court

Minister of Justice Rockfeller Vincent

Junior Pinvin is hospitalized after he was attacked Friday evening, June 25, by heavily armed men, as he arrived home from work at *Le Nouvelliste*, the Port-au-Prince venerable daily, which had its 123rd birthday last May 2nd.

Editor in chief Frantz Duval is quoted by *Vant Bef Info* (VBI), the online blog, saying that the young man was hit by at least

Continued on page 7

DIPLOMATIE INTERNATIONALE ET SOCIÉTÉ

La thèse médicale française qui condamne Derek Chauvin

SIMULATION EN GLOBAL GOVERNANCE

Par Dan Albertini

Entre (), si Rome tombe, Jérusalem sera de fait le prochain siège officiel, mais d'un État religieux avec l'arme fatale plutôt que la garde suisse en uniforme. Haïti a-t-elle été visitée à cet effet diplomatique par immersion ? Fermons-les().

Derek Chauvin est-il donc condamnable à bien plus que la simple peine dont il bénéficie, que oui, car son droit a été évoqué et soutenu dans sa capacité à subir sa peine dans la dignité. *Il ne suffit pas de condamner post mortem Hugo Chavez en longue conversation avec Ignacio Ramonet dans 'Hugo Chavez ma première vie' – Galilée), en appliquant la peine à Maduro et se croire civilisée en Colombie, par la CIA infiltrée.*

Dr Jean David Valbrun

Suite en page 3

Journal 30 juin- 7 juillet 2021.qxp_HO 6/30/21 3:36 AM Page 2

BLANCHIMENT D'ARGEN ET CORRUPTION

Haïti mis sur « la liste grise » par GAFI

Des mouvements intenses d'argent sale signalés

Suite de la page 1

novembre de la même année. Bien que des pays de l'hémisphère poussaient à la roue, lors de la réunion, tenue alors à Port of Spain, Trinidad, pour que des sanctions fussent prises contre Haïti, les décideurs avaient conclu qu'il fallait lui « *épargner la guillotine* ». Présentement, la campagne contre le blanchiment d'argent trouve notre pays en plein dans l'illégalité, les intenses activités de Jovenel Moïse et de ses hommes, effectuant des transferts de fonds illégaux, ont été repérées quasiment à plein de temps, c'est-à-dire de manière constante, tant il y avait de l'argent à mettre en lieu sûr.

En effet, la décision du GAFI, rendue publique le vendredi 25 juin, suite à son assemblée plénière, a mis Haïti sur cette liste des pays placés sous « *surveillance accrue* », avec les trois autres États signalés. Les responsables de cette institution ont, du même coup, expliqué la signification de cette mesure prise à l'encontre de ces gouvernements.

En effet, dit en outre le communiqué du GAFI : « *Lorsque le GAFI place une juridiction sous surveillance accrue, cela signifie que le pays s'est engagé à résoudre rapidement les manquements stratégiques identifiés dans les délais impartis et peut se voir imposer des contrôles supplémentaires* ».

Rappelons que les pays sont mis sous surveillance lorsqu'ils sont déclarés ne pas s'efforcer suffisamment pour contrôler « *le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme ou la prolifération des armes de destruction massive* ».

Avec Jovenel Moïse, Haïti peut-il sortir de la zone rouge ?

Si, sous l'influence de son premier ministre de la Justice Jovenel Moïse avait pu sortir de la zone rouge, dans laquelle l'avait poussé Martelly et ses hommes s'ingéniant à faire aboutir à des destinations bancaires, à l'étranger, l'argent mal acquis, surtout provenant de pots de vin, de détournements de fonds, mais vraiment de la corruption, la situation commençait à se corser, une fois l'homme bannann et ses proches collaborateurs prenaient goût à la facilité avec laquelle ils s'enrichissaient par ces scandales, jusqu'à multiplier aussi les moyens d'accumuler ces richesses.

En effet, la compétition dans le domaine du blanchiment est intense entre le président de facto et ses proches collaborateurs se disputant les opportunités et les moyens de faire sortir leurs millions du pays. Aussi, presque tous en même temps, assiégeaient-ils les banques, qui prenaient la chance de mener ces transactions illicites, se mettant bien en tête, qu'ils parviendront à tromper «*toujours* » la vigilance des «*surveillants* ».

Si les hommes et femmes proches de Jovenel Moïse, pour la plupart de hauts fonctionnaires, croyaient avoir trouvé la poule aux œufs d'or, gagnant des mille et des cents, ils doivent, à leur tour, payer cher comme frais imposés sur les millions expédiés à l'étranger de manière clandestine. Toutefois, il n'y a pas matière à maugréer, ni à se plaindre, car les millions se ramassent à la perle, dans l'administration publique. Et avec Jovenel Moïse au pouvoir, « *les affaires sont encore mieux que sous Martelly*».

Voilà, c'est à la faveur de la valse des millions en cours, sous la présidence du président de facto, que le GAFI tire la sonnette d'alarme. Mais étant donné que les hommes et femmes corrompus, au sein du pouvoir PHTKiste, continuent de faire des millions, cette exploitation éhontée des créneaux gouvernementaux étant une activité continue, comment faut-il arrêter l'initiative des banquiers impliqués dans ce commerce illégal, mais lucratif ?

De toute évidence, dans la mesure où persiste la tentation de s'enrichir facilement, les différents acteurs impliqués dans le jeu ne seront pas sur le point de prendre leur retraite. Selon toute vraisemblance, comparés aux risques permettant de bâtir des fortunes colossales, dans l'entreprise du blanchiment, en très peu de temps, les gigantesques bénéfices réalisés, d'un côté comme de l'autre, sont de plus en plus séduisants.

Dans certains milieux financiers proches du GAFI, la question se pose de savoir si la Banque de la République d'Haïti, ou Banque centrale, s'est résolument engagée dans la lutte contre ce phénomène. D'aucuns ont laissé entendre : quand bien même le gouvernement de la Banque aurait pris l'engagement de poursuivre systématiquement ceux qui transgressent la loi à ce sujet, il est certain qu'il ne peut résister aux avances de son patron, qui n'hésite pas à faire sortir des valises d'argent de l'institution pour être remises à Moïse.

D'ici le mois de novembre, se tiendra la prochaine réunion du GAFI, au cours de laquelle sera réévalué le cas d'Haïti par rapport à son contrôle sur les activités liées au blanchiment. Reste à savoir si les acteurs, qui pourraient avoir de fortes sommes d'argent collectées sous forme liquide gisant dans des coffre-fort locaux, notamment dans des banques privées, chez des notaires, ou encore sous les matelas, seront en mesure de les déplacer, avant qu'il ne soit trop tard.

L.J.

Journal 30 juin- 7 juillet 2021.qxp_HO 6/30/21 3:36 AM Page 3

DIPLOMATIE INTERNATIONALE ET SOCIÉTÉ

La thèse médicale française qui condamne Derek Chauvin

SIMULATION EN GLOBAL GOVERNANCE

Suite de la page 1

Mais, bien plus encore, l'équipe policière est-elle condamnable, sous autres formes de procès. par ce même acte, solidairement applicable oui, puisque présente, plus que sur les lieux, mais par assistance *présentiell*e motivée, apte à déterminer si Derek Chauvin a été en danger. Aussi, l'officier en charge, l'unité d'intervention dans son entier, la direction générale de la police impliquée, le corps policier et la machine de la sécurité publique, jusqu'à l'administration Trump entière. La société par association systémique, qui n'a pas su intervenir dans le pacte décisionnel, afin minimalement de lui assurer une fin de vie dans la dignité, que dire de la provoquer contre son gré, au vu et au su du monde entier ? On regarda la scène, mais, bien plus encore, avec l'appui vidéo de la cour de justice, qui n'a pas su en tenir compte. Évoquons, mais appliquons alors Dr Jean David Valbrun.

Avant de pénétrer le caractère infructueux, par exemple d'une France-V, à Bamako, au Sahel, à Bangui, à Cotonou, à Abidjan..., etc., il y a lieu de considérer la présence, si pacifique elle l'est sur le principe, soit de la Russie, soit de la Chine, à la place d'ancien spectre nazi (Allemagne) qui se redéveloppe sous prétexte de formation militaire. Lisons!

Dr Jean David Valbrun dans sa thèse soutenue, évoque : humain dignité droit, mort. Nous retenons *déontologie* comme clé d'entrée de l'Observatoire du *dies*, pour lire la mort. Et, voilà le code dans sa transversalité cohérente sociétale, et l'effet de causalité du soupçon de passation d'un faux billet. En médecine, la strangulation est si différente de la police ?

1) Code de déontologie médicale (14)

Article 35, « *Le médecin doit à la personne qu'il examine, qu'il soigne ou qu'il conseille une information loyale, claire et appropriée sur son état, les investigations et les soins qu'il lui propose. Tout au long de la maladie, il tient compte de la personnalité du patient dans ses explications et veille à leur compréhension* ».

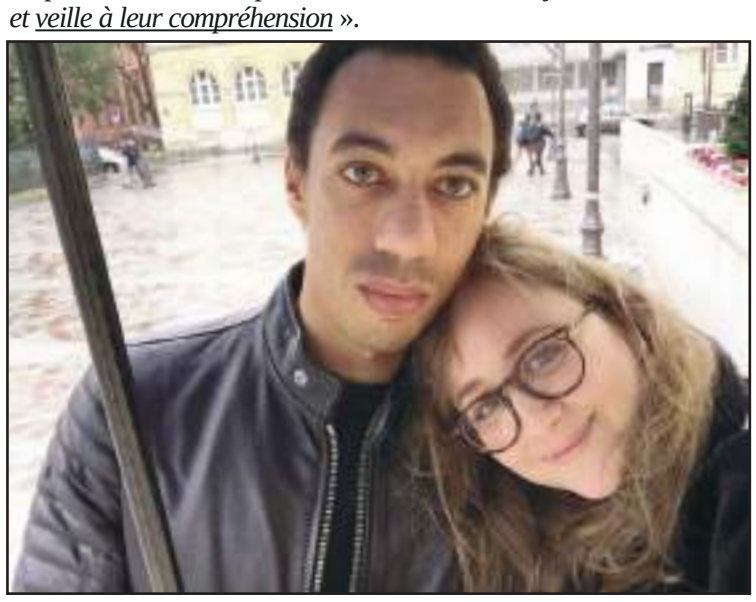

Dr Jean David Valbrun et sa copine.

C'est son champ d'intervention et d'expertise.

Article 36, « *Le consentement de la personnée examinée ou soignée doit être recherché dans tous les cas. Lorsque le malade, en état d'exprimer sa volonté, refuse les investigations ou les traitements proposés, le médecin doit respecter ce refus après avoir informé le malade de ses conséquences. Si le malade est hors d'état d'exprimer sa volonté, le médecin ne peut intervenir sans que la personne de confiance, à défaut, la famille ou un de ses proches ait été prévenu et informé, sauf urgence ou impossibilité*».

Dr Jean David Valbrun, en facance en juillet 2016, en Corse,

Dans la transversalité cohérente de la société, l'humain est-il ce même sujet ?

Article 37, « *En toutes circonstances, le médecin doit s'efforcer de soulager les souffrances du malade par des moyens appropriés à son état et l'assister moralement. Il doit s'abstenir de toute obstination déraisonnable et peut renoncer à entreprendre ou poursuivre des traitements qui apparaissent inutiles, disproportionnés ou qui n'ont d'autre effet que le seul maintien artificiel de la vie.* »

Derek Chauvin dans le cas G Floyd, était-il d'une demande létale par strangulation, et notons que même un prisonnier, par exemple, Derek aujourd'hui, a des droits ?

Article 38

« Le médecin doit accompagner le mourant jusqu'à ses derniers moments, assurer par des soins et mesures appropriés la qualité d'une vie qui prend fin, sauvegarder la dignité du malade et réconforter son entourage. Il n'a pas le droit de provoquer délibérément la mort ».

Derek et la Police ont délibérément provoqué la mort, par humiliation pour dissuasion ?

La thèse de Dr J.D. Valbrun poursuit

2) Loi relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé, dite « Kouchner ». En 2002, est promulguée la loi du 4 mars 2002, relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé (15). Plusieurs sujets majeurs y sont abordés.

• La personne malade a droit au respect de sa dignité (art. L1110-2);

• Toute personne a le droit de recevoir des soins visant à soulager sa douleur, pour assurer à chacun une vie digne jusqu'à la mort (art. L1110-5).

• L'obligation d'information : « *Toute personne a le droit d'être informée sur son état de santé* » (art. L1111-2).

• Le droit de refus au traitement : « *Aucun acte médical ni aucun traitement ne peut être pratiqué sans le consentement libre et éclairé de la personne et ce consentement peut être retiré à tout moment* » (art. L1111-4).

George Floyd, dans cette transversalité cohérente, a-t-il dit *: « je ne peux pas respirer ?* »

Poursuivons avec les sujets de la thèse de Dr Valbrun.

3) Loi relative aux droits des malades et à la fin de vie, dite «Léonetti »

En 2005, est promulguée la loi du 22 avril 2005, relative aux droits des malades et à la fin de vie (16). Cette loi tente de renforcer l'autonomie du patient et pose les bases d'une nouvelle relation de soin. Tout en conservant à l'interdiction de donner la mort son caractère absolu, elle a pour objectif de codifier les bonnes pratiques médicales en conciliant plusieurs principes fondamentaux :

• Refuser l'acharnement thérapeutique et l'euthanasie (art. 9)

• Condamner l'obstination déraisonnable (art. 1)

• Respecter la volonté du patient, conscient ou inconscient (art. 5 et 6)

• Répondre à la souffrance du malade en fin de vie par l'accompagnement et les soins palliatifs en prodiguant des soins et en respectant sa dignité (art. 4)

• Accepter le double - effet des sédatifs (art. 2)

Elle précise notamment les conditions dans lesquelles peuvent intervenir les limitations ou les arrêts des traitements lorsqu'une telle décision est susceptible d'entrainer la mort de la personne malade et selon que celle-ci est ou non en mesure d'exprimer sa volonté (art. 5 et 8).

Dans le processus décisionnel monitoré de Derek Chauvin, il y a obstination et mort.

Dr Valbrun poursuit :

4) Loi créant de nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie, dite «Léonetti/Claeys ».

La loi n°2016-87 créant de nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie est promulguée le 2 février 2016. (17). Elle reprend la loi initiale de 2005, tout en y apportant des modifications précisant et renforçant les dispositions qui existaient auparavant :

• Renforcement du refus de l'obstination déraisonnable (art. 2);

• Autorisation de prescrire une sédation profonde et continue (art. 3);

Suite en page 12

HAITI-OBSERVATEUR EN LIGNE

En attendant la construction du nouveau site, l'édition hebdomadaire peut être téléchargée : haiti-observateur.ca

Ensuite cliquez sur ARCHIVES, puis choisissez l'édition courante ou celle désirée.

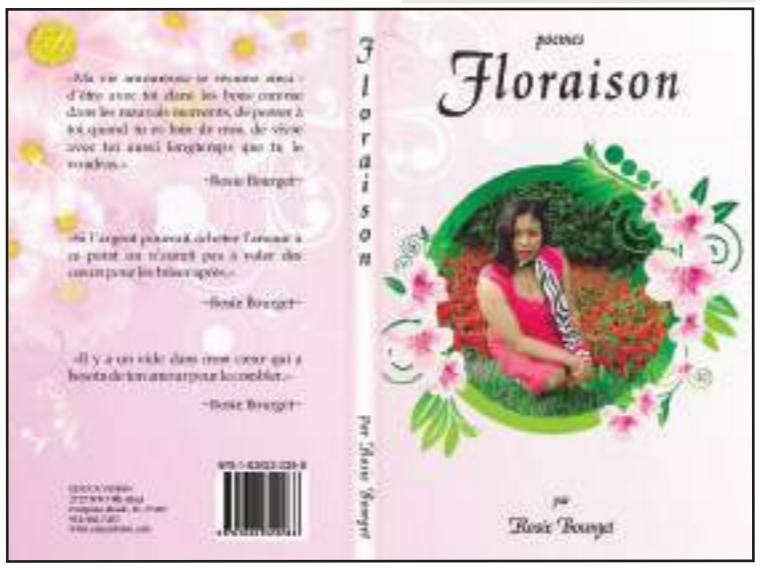

Journal 30 juin- 7 juillet 2021.qxp_HO 6/30/21 3:36 AM Page 4

LE COIN DE L'HISTOIRE

Haïti au bord de la catastrophe, l'équipe au pouvoir incapable de sauver la barque

Cela fait mieux que deux ans qu'a été constatée la descente aux enfers du pays. Plus de deux ans que des voix autorisées ne cessent de tirer la sonnette d'alarme. Mais l'équipe au pouvoir n'a pas su mettre en branle les ressources humaines, financières et technologiques nécessaires au renversement de cette tendance. Car n'ayant les compétences ou la volonté d'écarter la catastrophe nationale qui s'annonce, elle a fait tant et si bien de s'afficher comme faisant elle-même partie des problèmes du pays. Si les appels à la « *démission immédiate et sans condition* » de Jovenel Moïse s'est, depuis longtemps, rendue légitime, aujourd'hui la nation ne peut économiser aucun effort à lui montrer la porte de sortie du Palais national. Car la catastrophe arrive à grands pas; et il ne possède pas les voies et moyens, encore moins le savoir-faire, pour sauver la barque nationale.

Presqu'immédiatement après sa prestation de serment, le 7 février 2017, M. Moïse, désormais président de facto, ne cesse de donner raison au processus juridique ayant fait de lui un président sous le coup d'une inculpation pour blanchiment d'argent. Ses dérives, dans les domaines financiers et criminels, n'ont cessé de s'empiler, alors qu'au fil du temps il s'identifie ouvertement avec le monde interlope, appliquant systématiquement ses politiques à violer la Constitution, qu'il a prêté serment de respecter et de faire respecter. Aussi, tout au long de son mandat, jusqu'à cette période d'illégalité de son pouvoir, se comporte-t-il comme s'il a été installé au Palais national pour détruire les institutions du pays. Faisant des gangs armés ses alliés, avant de les consacrer sa milice privée, son projet de société, qu'il n'a pas su exposer, durant sa campagne électorale, n'est plus un secret. Voilà pourquoi il passe outre aux appels, fusant de toutes parts, au changement de sa politique.

Le climat sécuritaire du pays s'est systématiquement détérioré, surtout au cours des deux dernières années. Mais avec les kidnappings, les braquages, les vols à main armée et d'autres attaques des malfrats sur les citoyens, sous le regard, trop souvent indifférent de la Police, et avec la complicité du Palais national, les gangs armés sont devenus les maîtres des vies et des biens, une situation qui laisse indifférent celui à qui incombe la responsabilité d'assurer la sécurité des vies et des biens.

Si la première phase de la destruction du pays par la violence des gangs armés, commanditée par Jovenel Moïse et ses alliés politiques s'était, dans un premier temps, dirigée contre les quartiers populaires, tels que Cité Soleil, Bel Air et Bas Delmas, dans un second temps, l'affrontement entre groupes armés proches du pouvoir donne lieu à une nouvelle vague de familles devenues des réfugiés dans leur propre pays. Les personnes qui ont fui leurs maisons, au Bel Air, à La Saline, à Cité Soleil, à Delmas 2 et 4, pour échapper à la violence des gangs, ont cherché

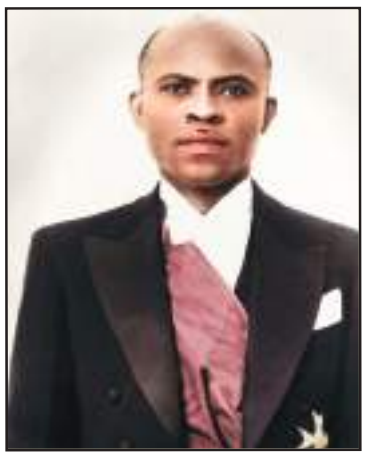

Dumarsais Estimé.

refuge chez des parents et des amis se trouvant dans d'autres zones de la capitale, ou bien auprès de leurs familles et alliés en province. Quant aux personnes du sud de Port-au-Prince (Martissant et autres), elles sont plus de 10 000 entassées au Centre sportif de Carrefour menant une existence précaire. Si après au moins trois semaines les autorités ont, finalement, annoncé leur intention de leur venir en « *aide* », connaissant le bluff, qui caractérise les promesses de l'équipe au pouvoir, ces réfugiés locaux feraient mieux de porter leurs espérances ailleurs. Surtout que cette situation est la résultante de la mauvaise gestion du régime en place, de son insouciance et de la fripouillerie de Jovenel Moïse.

Mais, toutes choses prises dans leurs contextes, l'état dans lequel patauge Haïti, la capitale surtout, en sus des villes de province, constitue l'œuvre planifiée du président de facto et de son équipe. Car tout est lié à l'insécurité alimentée et entretenue par les gangs armés, alliés de la présidence et des proches amis et partenaires politiques de celle-ci. Dans son objectif visant à transformer Haïti en république mafieuse, Jovenel Moïse s'applique à créer sa police criminelle, en la personne des malfrats qu'il a armés et rémunérés, au détriment de la Police nationale. Dans son projet diabolique pour s'assurer de la transformation du pays à son image, ses gangs armés sont mieux équipés en armes que les forces de l'ordre. Dès lors, l'état actuel de la nation n'est qu'un début. Autrement dit, « *pi ta pi tris* » (il faut s'attendre au pire).

Toutes ces mises en place, par rapport aux criminels ayant carte blanche pour s'affronter, quand ils veulent, à la Police, sont la conséquence de tout ce qu'on voit, en termes d'une économie en lambeaux, des institutions du pays disloquées, la vie politico-sociale et les activités économiques perturbées, pour toutes les raisons qu'on sait, sont tributaires de l'insécurité. Jovenel Moïse n'a aucune intention de changer le modèle d'État qu'il a planifié. Lui permettre de mettre à exécution ses plans macabres, notamment son référendum anti-constitutionnel et criminel et ses élections sur mesure, pour achever l'installation d'une dictature construite d'après le prototype de Duvalier, équivaut à lui laisser le champ libre pour réussir sa gageure.

Face à toutes ces dérives, dont Jovenel Moïse n'a pas encore sorti la dernière, le peuple haïtien, regroupé comme un seul homme derrière les forces vives de la nation, doit se considérer en guerre contre les ambitions sinistres et criminelles de ce dernier. Cela signifie la mobilisation mille fois renforcée, contre tous ceux, en Haïti et à l'étranger, singulièrement ou collectivement, qui se proposent de recommander des concepts de solution de la crise du pays avec le président de facto comme partie prenante. Créateur du problème, Moïse ne doit pas faire partie de son issue favorable. D'ailleurs, les stratégies qu'il invente et met en application sont délibérément destinées à conforter ses objectifs. Ceux qui conçoivent le problème de Jovenel Moïse différemment, y compris l'OEA, l'administration américaine ou toute autre entité du même genre, s'érigent en ennemis du peuple haïtien.

Tout cela dit, les patriotes défenseurs des intérêts supérieurs de la communauté haïtienne ont pour devoir, au nom de la démocratie authentique, d'affronter politiquement et diplomatiquement ceux qui décident et agissent comme des alliés de Jovenel Moïse. Puisque, Haïti se trouve au bord de la catastrophe, et l'homme qui habite illégalement le Palais national ne peut et ne veut rien faire pour sauver le pays, que le peuple haïtien, par le truchement des acteurs politiques de l'opposition, prenne effectivement charge de la lutte pour chasser ce criminel endurci.

The unification of the Haitian Diaspora, can it be done?

By Judith Portier

Special to HO— A political maverick once said, "The worst thing you can do is to waste an importunity." The political and social situation in Haiti has degenerated to a point of almost no return, and it seems that the country is moving closer to a revolution. The Haitian diaspora has a great opportunity to play a pivotal role in bringing the country back to order.

That opportunity may be wasted, unless the Haitian diaspora can come together to speak with one voice. Like other communities, the Haitian diaspora in the United States is not monolithic. We have Haitian Americans of all political and social persuasions, but that should not translate into a monolithic belief that Jovenel Moïse's constitutional term of office does not expire until February 7, 2022. Those who are like me believe otherwise. But despite what we believe in regards to politics, we must agree that Haiti's need for a stable democratic government is necessary for economic development.

A new Haitian Diaspora organization called **Mouvement Patriotique des Haitiens Conscients,** (MPHC) is organizing a Haitian Diaspora Congress in Orlando, Florida. July 15-19, 2021, at the Westgate Resort. You can register at www.unificationdeladiaspora2021.com.

According to the organizers of the event, Dr. Yves Jean and Clément Chrispin, the goal of the Congress is to come out with a resolution that would lead to a new Haitian Federation. This is a lofty goal, considering the challenges that MPHC may face. For one, there is already a Haitian Diaspora Federation headed by Dr. Bernier Lauredan. According to Dr. Lauredan, this organization has been in existence since 2006 and has held an annual Diaspora summit since 2008. The last summit of the federation, he says, was held in Haiti earlier this year, in support of Jovenel Moïse's constitutional referendum.

Haiti's best and most reliable source of investment lies with its diaspora, estimated at nearly five million residing mainly in three continents: America, Europe, and Africa. Their asset is estimated at nearly $800 billion ($800,000,000,000.00). To be considered also is that nearly 90% of Haitian professionals work and reside outside of Haiti. To make the Haitian diaspora an integral part of Haiti's development has been one of our greatest dilemmas. I say a dilemma because Haitian politicians understand the importance of the Haitian diaspora, especially when its members contribute more than $3 billion a year, with their remittances, to Haiti representing one third of GDP, but are also deftly afraid of its competence.

The best advocate for Haiti must be its diaspora, especially those in the United States. The Haitian community in this country contributes much to the United States, both in resources and intellectual capacity. We have many Haitians who are serving, or have served in high positions -in politics and other sectors of society. But they feel reticent to advocate for Haiti

Suite en page 13

Journal 30 juin- 7 juillet 2021.qxp_HO 6/30/21 3:36 AM Page 5

LE CONTENTIEUX D'YVES JEAN-BART AVEC LA FIFA

Le géant du foot international dans un cul de sac de la politicaillerie haïtienne

Associée inconsciente au scandale PetroCaribe...

Suite de la page 1

jugés importants, voire même à la retraite définitive. Il semble qu'en s'embarquant dans cette dispute avec le président de la Fédération haïtienne de football (FHF), le Dr Yves Jean-Bart, la « *Fédération internationale de football association* » (FIFA) risque d'être un gros perdant. Sans prendre le temps d'analyser le dossier et de bien pénétrer les tournants et aboutissants de l'affaire de viols en cascade qui ont été dénoncés dans la presse, principalement à l'encontre de ce dernier, par un bloggeur irresponsable, elle a pris la décision de mettre arbitrairement et définitivement en disponibilité M. Jean-Bart. À coup sûr, elle ignore sa participation à une entreprise criminelle, telle que celle-ci se multiplie à l'infini, au sein de l'administration haïtienne, notamment celle de la vaste conspiration du fonds PetroCaribe.

Il est tout de même étonnant, pour le moins écœurant, de constater la révoltante crédulité du géant du football international, face à des accusations fantaisistes véhiculées par un bloggeur, illustre inconnu, ayant trouvé hospitalité auprès d'un organe de presse de réputation internationale, en l'occurrence *The Guardian* de Londres. Voilà qui pourrait permettre de lever le voile sur une sordide affaire mettant à nu les manipulations dont a été l'objet la FIFA, au point de soulever la question de savoir pourquoi elle a donné dans le panneau si facilement, par rapport aux allégations mensongères du bloggeur Romain Molina. Surtout que ce dernier s'est révélé un personnage clandestin, puisqu'introuvable. Les avocats d'Yves Jean-Bart ont dû mettre en place une savante stratégie pour réussir, au bout du compte, à lui signifier l'acte d'assignation dirigé à son intention.

Dans son tout premier article sur la Fédération haïtienne de football, publié dans le grand quotidien britannique, Romain Molina fait état de la « *corruption*» qui, selon lui, caractérisait la gestion de l'organisation, sous la direction du Dr Jean-Bart. Il devait enchaîner avec un second texte sur le « *trafic de drogue* », qui, selon ses dires, battait son plein au sein de la FHF, surtout à l'occasion des déplacements des officiels, à l'étranger, exploitant à leur profit les structures de la FIFA.

Le bloggeur Romain Molina, dont on ne peut connaître les motifs, ni l'identité de ceux qui ont commandité ses efforts, a lancé un troisième article, dernier coup de patte des détracteurs anonymes du Dr Jean-Bart. Puisque, si M. Molina devait être interrogé, sous serment, dans le cadre d'un procès, sur ses affiliations avec Haïti, ou sa connaissance des personnes accusées et de l'instruction des faits qu'il a racontées, il serait totalement pris au dépourvu, n'ayant jamais mis les pieds dans ce pays. De toute évidence, la documentation sur laquelle sont basés ses articles provient d'une personne ou d'un groupe intéressé dont l'objectif consiste à détrôner Yves Jean-Bart, en vue, bien sûr, d'assumer le contrôle effectif de la FHF,

Romain Molina.

dont les structures seraient utilisées à d'autres fins que celles auxquelles elle est destinée.

Avant d'entrer dans les détails, par rapport à cette vaste conspiration, dont la FIFA s'est faite partie prenante, peut-être sans le savoir, il faut reconnaître qu'il y a anguille sous roche. Si cette organisation s'est laissé entraîner innocemment dans cette conspiration, sans s'informer de son origine et des individus impliqués à tous les niveaux, mais surtout les commanditaires, il faut alors conclure que des personnes mal intentionnées évoluent au sein de cette organisation. Mais le fait par la FIFA de donner dans le panneau à une aventure qui, on le verra, est menée à des fins politiques et criminelles, expose sa crédibilité et met en question la compétence de ceux qui la pilotent.

On n'a pas besoin d'être grand clerc pour comprendre que le bloggeur Romain Molina, qui prend des airs d'une personnalité de la presse, mais qui mène une vie clandestine, par rapport à ses activités, soit parvenu à publier ses textes dans *The Guardian*. Faut-il demander si ses articles, qui n'ont pas été l'objet d'examen approfondi de la part de la Rédaction de ce journal, ont figuré dans la rubrique d'« *insertion requise* », ou dans la colonne des publicités discrètement dissimulées comme « *éditorial invité* » ? Surtout que ces articles n'ont pas été soumis par un journaliste chevronné, en sus d'être hautement accrédité dans ce domaine. À la lumière de toutes ces interrogations, il faut conclure que, directement, ou indirectement, le bloggeur Romain Molina dispose de « *facilitateurs* » hauts placés, tant en Haïti qu'à l'étranger, particulièrement en Europe (en France et en Angleterre).

À noter que le projet de construction de stades sportifs, à travers le pays, dont une ou deux seulement ont été plantés dans des zones forestières, par le régime Martelly-Lamothe, sont inutilisables, puisqu'érigés sans l'aval de la FIFA et en dehors des standards établis par elle. Il demeure entendu que la construction de toute installation sportive, en Haïti, requiert l'approbation de l'organisation internationale du football, qui doit en assurer le respect des normes établies pour que les intérêts de celle-ci soient sauvegardés, à tous les niveaux de l'utilisation de ces structures.

Dans la prochaine édition, seront révélées les pouvoirs politiques et les puissances d'argent qui veulent se défaire du Dr Jean-Bart à la tête de la HFH, que Joseph Michel Martelly et ses alliés politico-sociaux, dont on connaît les activités illégales et souterraines, ambitionnent d'instrumentaliser à des fins politiques et de transformer en canal de transition d'argent illicite. Voilà pourquoi on s'étonne que la FIFA se soit laissé entraîner dans un cul-de-sac de la politicaillerie haïtienne, dont elle ne sortira certainement pas indemne.

L.J.

DE BROSSE & STUDLEY, LLP
Richard A. De Brosse
Attorney at Law
ACCIDENTS * REAL ESTATE MALPRACTICE
182-38 Hillside Avenue **(Suite 103)**
Jamaica Estate, N.Y. 11432
Tel.: 718-658-3000. Fax 658-658-3187
rdebrosse@QueensLegalPlaza.com

DR. KESLER DALMACY
Board Certified & Award Winning Doctor

Cabinet Medical
Lundi –Samedi: 11 AM–7 PM
Examen Physique sur écoliers
Traitements pour douleurs.
Fièvre
Immigration
Planning familial
Infection
Tumeur
Hernie
Circoncision
Tests de sang et de grossesse
Grippe
MÉDECINE CHIRURGIE
Prix Abordable
TEL. 718.434.5345 FAX 718.434.5565

460 Peninsula Blvd.
Hempstead, New York 11550
516-489-5925
CLOSED ON MONDAYS
Tues-Wed-Thurs 10:00 am-9:00 pm
Friday 10:00 am - 10:00 pm
Saturday 10:00 am - 10:00 pm
Sunday 10:00 am - 5:00 pm

Journal 30 juin- 7 juillet 2021.qxp_HO 6/30/21 3:36 AM Page 6

Kreyòl

GRENN PWONMENNEN

Twou manti pa fon, nanpwen sekrè ki p ap devwale !

Pawòl lakay sa a se nan Bib la l soti, menm lè mounn k ap repete l pa okouran de sa. Wi, se vre pawòl ***twou manti pa fon*** an sanble anpil ak pawòl nou jwenn nan Levanjil Sen Lik, chapit 12, vèse 2 : " *Pa gen anyen ki sekrè ki p ap sot deyò, ni anyen y ap kache ke tout mounn p ap konnen* ». Lè w kontinye sou vèse 3 a, li pi klè toujou : « *Sa w pale nan fènwa, yo pral tande l gwo jounen solèy byen klere; epi sa w pale nan zòrèy anndan chanm, [menm anba kabann] yo pral klewonnen sa sou fetay tèt kay* ».

Epi m tande mounn k ap di ki pawòl andaki sa a TiRenm ap bay la a ? Enben pran ti chèz ba nou chita pou n tande. San dout, anpil nan nou pa menm konn ti chèz pay ba tan lontan yo. Nou mèt chita sou gwo sofa, sou dodin, osnon nenpòt kote nou ye a, se ak nou m ap pale. Nou pa ka di m nou pa okouran kijan mounn ann Ayiti renmen kache pawòl, sitou lè se move nouvèl sou yo. Nou pa ka di nou pa t tande gwo koze yo te fè ak maladi ansyen prezidan Jan-Bètran Aristid la (Jean Bertrand Aristide). Enben depi nan jedi pase li gentan ateri Kiba, byen mal. Bagay ki pi tris, men manman l, ki fèk sot gen 100 lane sou tèt li, mouri Miami, vandredi pase, youn jou apre pitit li ateri lopital nan Kiba.

Pou kòmanse, mwen pral ban nou koze a jan l te devlope pou Arisitid, jiskaske sa vin tounen youn evenman entènasyonal, nouvèl nimewo 1 sou tout rezo sosyal yo. Dimanch pase, 20 jen, Gari Piè-Pòl Chal (Garry Pierre-Paul Charles), bouch alèlè, lage youn pawòl deyò ki boulvèse youn bann mounn, sitou lavalasyen ki kwè nan ansyen prezidan Aristid tankou se youn ti dye d latè. Pou n pa wete ni mete, m ap bay li an franse jan jounalis SCOOP la te mete l la : « *L'ex-président Jean Bertrand Aristide en difficulté respiratoire aurait contracté le coronavirus. Son passeport expiré et malgré une interdiction de départ depuis 2014, Jovenel Moïse a dû intervenir pour lui donner un passeport humanitaire en vue de sauver le leader lavalas* ».

Gen mounn ki te kòmanse lonje dwèt sou Gari Piè-Pòl Chal, di li toujou ap rakonte sa l pa konnen. Men nan menm dimanch la, nan aswè, jounal *Le Nouvelliste*, ki gen dat 21 janvye sou li, rakonte istwa a youn fason ke se pa li ki envante l. Li esplike kijan ansyen prezidan an pran koronaviris la e ke prezidan Jovnèl Moyiz pale ak Premye minis de fakto Klod Jozèf (Claude Joseph) pou l fè y al louvri Imigrasyon nan dimanch lan pou yo prepare paspò Aristid, ki te gen entèdiksyon depa sou li depi lane 2014. Jounal la di tou ke Kiba deja dakò pou resevwa Aristid.

Nou ta kwè si youn jounal tankou *Le Nouvelliste* ekri youn bagay konsa ak youn bann detay, site sous gouvènman, san site non, ki bay tout koze a, se vre, bagay la serye. Enben, se konnen nou pa konn fanatik, ki soti pou jete konfizyon, kòmsi maladi COVID-19 la gen paspouki, li pa ka touche Jan-Bètran Aristid, ki te youn ansyen prezidan. Kòmsi yo bliye ke maladi sa a, ki pa respekte pèsonn, te pase pran prezidan ameriken an, Donal Twonp (Donald Trump). Epi Premye minis angle a, Boris Djonnsonn (Johnson) te pran pa l tou. Men yo te kouri ak yo lopital tousuit epi ba yo bon swen. Se konsa yo te sove. Men ann Ayiti, yo t ap fè kachotri ak maladi Aristid la. Tank tan pase se tank li pi difisil pou gen gerizon. M espere yo pa t pran twòp tan nan fè chèlbè.

Kòm mwen deja di, fanatik fè afè pa yo youn lòt fason. Nan menm dimanch swa a, ajans nouvèl KAPZY, ki sou entènèt la, demanti kesyon ke ansyen prezidan an pran nan koronaviris. Okontrè, « *45 segond de sa* », pa menm youn minit, KAPZY di yo te fèk pale ak mounn de konfyans, ki fè konnen ke « *eta sante ansyen prezidan an nòmal* ».

Nan madi, nou wè youn twit ki gen non « *Evens Legrand Foto*» k ap fè grandizè. Premyèman, nou wè youn foto Aristid byen bòzò, chemiz blan, pantalon fonse, bèl kravat wouj nan kou l, men l anlè, kòm si l ap salye mesye yo k ap tann li, 2 machin younn dèyè lòt, epi mesaj sa a byen klè « *Pou moun kap di titid malad kouche ou byen ki kiba Men titid ki tap soti lakay li pou yon ti vizit Doktè jounen madi 22 jen 2021. Titid anfom kouw bass Legrandinfos* ». Konsa, san wete, ni mete.

Atò nou se youn bann egare, ki pa ka wè ke se pa foto youn Aristid ki gen 68 an kounnye a Lè foto sa a te fèt, msye te ka nan karantèn ni, apre Blan merisken, dizon prezidan Bil Klintonn (Bill Clinton), te voye 20 mil ekèk solda vin mennen prezidan demokrat la tounen nan lane 1994, apre kou deta 29 septanm 1991 lan.

Foto gaye toupatou nan rezo sosyal yo. Depi madi apre midi mwen kòmanse resevwa kout telefòn, zanmi k ap di m « *Ou pran nan 'Fake News', pa gen youn ti kras verite nan tou sa y ap di a. Ou wè jan msye anfòm nan foto a !* » M annik reponn : « *Pita pi tris. M ap tann nou rele m lè tout bagay vin byen klè. Pa bliye, twou manti pa fon* ».

Jan bagay yo t ap vire, ak konfizyon toupatou, nan NOUVELLES BRÈVES semèn pase a, nou te vin ak nouvèl la an premye. M ap ban nou kèk nan

Solange Jean-Louis, manman ansyen prezidan Jan-BètranAristide, ki mouri nan Miami, Florid.

kesyon nou te poze yo : « Ki jwèt k ap fèt nan kesyon Aristid la ? Ēske se vre li teste pozitif pou COVID-19? Ēske l toujou pral

Sou oksijèn, Nan youn sivyè Y ap tranfére Jan-Bètran Aristid nan avyon k ap mennen l Kiba a.

Kiba a? Ēske se vre prezidan de fakto a t oblije foure bouch nan sa, mande Premye Minis Klod Jozèf pou ranje sa youn mannyè pou menm dimanch lan yo bay ansyen prezidan an paspò pou pèmèt li vwayaje? Nou te mande tou èske l ranvwaye vwayaj Kiba a ? Ēske li flank maladi a youn so? Pou n fini ak kesyon yo, nou te ekri : Fòk ni kan prezidan an, ni kan gouvènman an bay bonjan repons byen vit, paske y ap parèt pi lèd toujou devan pèp la pase jan yo ye deja.

Vwala ke jounal parèt nan mèkredi, 23 jen, epi nan jedi 24, pi gwo nouvèl ki frape toupatou se pawòl youn avyon dominiken ekipe ak oksijèn, youn avyon anbilans ki ateri nan ayewopò Tousen Louvèti (Toussaint Louverture), nan Pòtoprens. Vwala ke anbilans rive Taba, lakay Aristid ki sou youn branka yo foure anndan anbilans lan, ki derape pou aewopò. Nou wè ekspè lasante yo abiye latèt opye avèk gwo varèz blan sou yo, kivedi se youn ka danjere. Nou wè Mildred, Madan Aristid, nou wè doktè Mariz Nasis (Maryse Narcisse), ki se chèf pati Lavalas la. Dayè, se li ki monte nan avyon an apre yo fin transfere Aristid nan branka avyon an. Epi yo pran syèl la pou yo, yo pral *La Havane*, kapital Kiba.

Wi, sa yo t ap di a se vre. Ansyen prezidan Jan-Bètran Aristid ap suiv tretman pou maladi sa yo rele COVID-19 la, ki pa respekte pèsonn. Epi bò isit, bò lòtbò, y ap met koze sou rezo sosyal yo. Gen sa k di, sanble l mouri. Gen lòt ki di l'ap fè mye chak jou. N ap tann. Sèl sa nou konnen ***twou manti pa fon.*** Verite a gen pou l soti youn fason ou youn lòt.

Marie Solange Pierre-Louis Aristide mouri an Florid

Se manman ansyen prezidan Jan-Bètran Aristid, Mari Solanj Pyè-Lwi Aristid, ki mouri vandredi, 25 jen, an Florid, selon enfòmasyon *Agence haïtienne de presse* (AHP) te bay. Li te gen 100 lane sou tèt li. Yo pa di ki maladi ki pote l ale, menm jan yo t ap fè gwo sekrè ak maladi pitit li a. Sèl sa yo di : « *Li te malad depi kèk semèn* ».

Gen mounn ki di li te ann Ayiti, men gen kèk semèn de sa, li te vin an Florid pou tretman. Yo pa di tretman pouki sa. Men yo di Madan Mildred Aristid (Aristide), madanm Jan-Bètran Aristid, te akonpaye bèlmè a. Kòm nou konnen, madanm ansyen prezidan an se sitwayèn amerikèn, ki ka rantre-soti Etazini jan l vle. Menm pitit fi l yo se Etazini y ap etidye. Men sanble gen entèdiksyon pou mari l vin bò isit. Jan nou wè l la, se Kiba l ale pou tretman COVID-19 la, tandiske manman l te vin Florid. Mistè !

Se youn gwo kou pou ansyen prezidan Jan-Bètran Aristid ki ateri Kiba nan jedi, epi nan vandredi manman l mouri an Florid. Selon AHP, nan dat 6 me, ki sot pase a, te gen youn gwo fèt lakay Aristid, nan Taba, pou manman l ki t ap gen 100 lane jou sa a.

Pandan n ap ekri istwa sa a, nan vandredi swa, 25 jen an, pa t ko gen okenn enfòmasyon si yo prale ak kadav la ann Ayiti pou lantèman, osnon si se an Florid tout seremoni ap fèt. Ēske y ap tann pou ansyen prezidan an fè mye anvan lantèman, pou pèmèt li di manman l youn dènye orevw? Nou pa konnen.

Nan sikonstans sa a, ki tris anpil, n ap prezante ansyen prezidan Jan-Bètran Aristid ak Madanm ni, 2 pitit fi l yo, avèk youn sèl sè li genyen an, Anne-Marie, kondoleyans. Pou mounn ki kwè nan pawòl Levanjil, nou gen lespwa, paske se devanse Solanj devanse nou, youn jou nou gen pou n wè l ankò. Kounnye a l ap dòmi anpè, kote l pa nan soufrans ankò, jouk nou tout vin rankontre pou vitam etènam !

TiRenm/
Grenn Pwonmennen
30 jen 2021

Journal 30 juin- 7 juillet 2021.qxp_HO 6/30/21 3:36 AM Page 7

HAPPENINGS!

Continued from page 1

three bullets. He was rushed to the hospital where he's undergoing treatment. Nothing is said about the gravity of his wounds. We were unsuccessful in getting more information from management at *Le Nouvelliste.*

The roving gangs in Haiti's capital are now targeting journalists who are keeping the nation and the world informed about the deteriorating conditions in the country. More and more, reporting is focused on the unrestrained violence of the armed bandits, some of whom are in cahoots with the authorities, including President Jovenel Moïsc. Such is Jimmy Chérizier, alias Barbecue, whose "G-9 Family and Allies," the main unit of his self-styled "Federated Gangs," is registered as a non-profit organization at the Ministry of Social Affairs.

Undoubtedly, the gangs fear the pen, as well as the camera. Case in point, two weeks ago, award-winning AP photo-journalist Dieu Nalio Chéry fled Haiti, with his family, following death threats by the powerful Barbecue. Reporting about the threats to the photojournalist, the *Haitian Times*, June 24, quoted Mr Chéry, saying that he had been *"receiving death threats since March because he took pictures of G9 members dragging dead bodies out of a car dealership after a killing spree."*

Former police officer turned gang leader, Jimmy Chérizier considers himself a revolutionary. He's angry about a raid on his swanky compound in Delmas 6, by the CIMO, the elite Police unit, following the killing of one of theirs, Gaseley Limage, on June 17. Barbecue can't contain himself on hearing Chief of Police Leon Charles say the gangs "have crossed a red line" with their killings of police officers. Thus, the gang leader lets loose with his revolutionary rhetoric.

On Wednesday, June 23, in the shantytown of Cité Soleil, he was surrounded by hooded men, armed with machetes and assault weapons, shouting in Creole **"Revolisyon an kòmanse! Prepare zam nou!" ("The revolution has started! Get your weapons ready!"**

Jimmy Chérizier, the leader, is no coward, so he's not hiding his face, as he asserts ***"Manyen younn, manyen tout!" (Toutch one, touch all),*** as he spouts what should be considered his challenge to the society. In effect, he's saying that when one gang is targeted, all are concerned and should react as one. The gang leader, is now a national orator." ***"The country has been held hostage by a small group for more than 40 years,"*** he begins. ***"This group has distributed weapons in working-class neighborhoods, inciting us to fight each other. They have destroyed our national economy and our education system. The people have no access to health care and live in poverty. Young people turn to prostitution."***

He turns his head in the direction of those swinging their machetes and guns over their heads, as he continues: ***"These weapons are there to defend us. We call on the poor, the so-called bandits, the oppressed, to join the G-9 revolutionary force to liberate the country because this system of exploitation and inequality has reached its limits."***

Turning to the leadership of the ruling **Tèt Kale, *Bald-Headed,*** party and other sectors, except his armed gangs, he states: ***"The Tèt Kale party wants a referendum and elections to defend its own interests. The opposition is calling for a transitional government so they can squander public resources. The private sector doesn't pay taxes. The people are alone, deprived of everything. The time has turned. We will use our weapons against all these sectors."***

In fact, he already started his attacks on the business sector, looting several major food storages in Port-au-Prince and breaking in of two banks. He considers this normal and rationalizes his banditry in the conclusion of his speech, in effect assuming responsibility for the lootings of the previous week and encouraging more of the same***: "The revolutionary force G-9 asks the people to take what is rightfully theirs. Our money is in the banks, supermarkets and dealerships. We must get it back."***

Follow-up to Barbecue's speech

As the head of the "Federated Gangs" said, ***"touch one, touch all,"*** another powerful gang leader decided to open a war front in Croix des Bouquets, some 25 miles northeast of the capital. On Saturday, June 25, the head, of the *"400 Mawozo"* gang, *"Lanmò 100 Jou"* (Death in a Hundred Days), unleashed his men on the town. For once, the Police reacted swiftly by dispatching some of its elite units to Croix des Bouquets. But the vandals had already burnt at least 10 vehicles parked in front of a church where a funeral was under way. A video of their firing inside the church has circulated on social networks. It'd heart rending,

The infamous "400 Mawozo" got international notoriety for having kidnapped, last April, a group of Catholic priests and nuns that were held hostage more than two weeks, with ransom of $1 million demanded. The gang leader may have had in mind to seize the police stations in Croix des Bouquets and break open the Croix des Bouquets prison, the most modern incarceration center in Haiti, built in 2012 by

Former Deputy and ex-Prosecutor Jean Danton Léger

Canada as a gift.

Reportedly, 25 people were killed, including the director of the prison. Hundreds of prisoners had escaped, including notorious criminals, some still in the loose. At the time of that outbreak, people in the vicinity of the establishment said they had witnessed heavily armed men in civilian clothes attacking the prison, lending credence to the attack having been by the regional gang carrying out a government operation. A prisoner, Arnel Joseph, an infamous gang leader that incriminated top officials, apparently escaped, to be gun down while on his way to his region in the Artibonite.

To be noted, the authorities have not issued any warrant against any gang leader to appear in court or to be arrested, as was done early this month against former State prosecutor Danton Léger, for having demonstrated, with a machete in hand, accompanying others with machetes, while protesting against the referendum of June 27, since postponed.

Should one believe that a peaceful protestor with a machete is more dangerous than bandits armed with machetes and assault weapons swinging in the air and asking for "Revolution now?" Or is it that the gangs are allies of the Executive? Rockefeller Vincent, Minister of Justice and of Public Safety, should explain the discrepancy in his treatment of an alleged peaceful law breaker and of angry law breakers publicly threatening the established legal order!

***Gang attacking facilities of Doctors Without Borders (DWB) causes shut down of operations in Martissant.** On Saturday, there was a direct attack on the medical facilities of this organization in this neighborhood, where this medical center has been operating since 2006. Alessandra Giudiceandrea, head of the DWB Belgium mission in Haiti, stated that since June 1st when the gangs invaded the area, their facilities were not targeted. On Saturday afternoon, the attack was a direct hit, causing much damage to the facilities, though no one was wounded or otherwise hurt. Therefore, the center will be closed for one week, while reviewing the situation, she said.

Since the 30 years that DWD has been working in Haiti, it had never faced such a situation. "We remain at the service of the population," said Ms. Giudiceandrea, "but we must have guaranty about the security of our staff."

The closing of this medical center is a major blow for Haiti, especially as there is a resurgence of the COVID-19 pandemic. Now the health system of the country is at the mercy of gangs, even when they also benefit from such services. And the so-called government has yet to change its policy regarding the gangs.

NEWSBRIEFS, HERE AND THERE

***Haiti's Supreme Court President, Judge René Sylvestre died last Wednesday from COVID-19.** As reported in our last issue, on Sunday, June 20, the 58-year-old judge, his respiration gravely impaired, was airlifted to the University Hospital of Mirebalais, the premier health center of the country. Rumors of his death began circulating the next day. But he held on until Wednesday, June 23. The Technical Secretariat of the Superior Council of Judiciary Power, which the judge oversaw, announced that, beginning June 25 until his funeral, all judiciary jurisdictions throughout the country would be in mourning and flags will be lowered in his honor and memory.

***Solange Pierre-Louis Aristide, mother of former President Jean Bertrand Aristide dies in Miami.**

It's a double tragedy. While, on Thursday, June 24, the former president landed in Havana, Cuba, from an ambulance airplane, on Friday, June 25, the announcement of the death of his 100-year-old mother came as a shock. Mr. Aristide was said to have contracted COVID-19, but didn't trust Haitian medical facilities, considered inefficient.

The information about his sickness leaked out Sunday, but was refuted by his fans right up to Thursday, when he was rolled out from his palatial home in Tabarre, on a stretcher that was lifted into an ambulance that sped to the Port-au-Prince international airport of Toussaint Louverture. From the ambulance, the stretcher was lifted into the plane where he was moved to a bed equipped with an oxygen tank.

Meanwhile, Friday afternoon, the news about Mrs. Solange Pierre-Louis Aristide flooded social media networks. It is learned that a former resident of Florida, she had been flown there some two weeks earlier for treatment for an undisclosed disease. Her daughter-in-law, Mildred Trouillot Aristide, a U.S. citizen, had accompanied her and took the opportunity to be vaccinated. Though the family didn't reveal the cause of death of Mrs. Solange Aristide, it's widely believed that she's a victim of the pandemic which respects no one.

Just on May 6, there were festivities at the residence of the former president to honor her mother on her 100th birthday. It is learned also that other than Jean Bertrand Aristide, his mother had a daughter, Anne-Marie, about whom little is known. To the family, including the two daughters of the former president and his wife, we present condolences.

To be noted: On social media, it's being said that someone from *Agence Haïtienne de Presse* (AHP) spoke Friday with the former president, "whose voice was strong" and who has tested "negative for COVID-19." To be taken with a grain of salt until an official report is issued from the medical experts in Havana. Will Mr. Aristide then return to Haiti? Stay tuned.

The "somalization of Haiti" is complete, according to an editorial in Listin Diario in Santo Domingo.** Last April 20, the publication *Dominican Today* headlined **"Dominican leader warns of Haiti's Somalization."** It was reported that the previous day, President Luis Abinader had urged the international community not to leave the Dominican Republic alone in the face of insecurity and political instability in Haiti, immersed in a "Somalization" spiral. He had also said that ***"it's good that Europe knows the situation in which Haiti is currently in." A dig at the United States, while he was on official visit in certain European capitals when he so spoke, giving much detail to prove his point.

On Saturday, June 25, *Listin Diario*, the authoritative Dominican daily, headlined: **"A new Somalia next to us."** In an editorial, it states: ***"In fact, Haiti is the new Somalia of Latin America."*** In one paragraph, at the outset, the reasons for this

Continued on page 13

Journal 30 juin- 7 juillet 2021.qxp_HO 6/30/21 3:36 AM Page 8

Bonjou rezidan New York, èske nou te konnen IDNYC a kapab ekspire?

Renouvle kat nou an anliy pou nou kapab kontinye benefisye tout avantaj IDNYC yo, tankou rabè sou preskripsyon, pwovizyon, sante ak fitnès, elatriye!

id NYC

NYC.GOV/IDNYC

FÈ LI YOUN POU LÒT
PRAN VAKSEN AN!

Vaksen kont COVID-19 yo san danje, yo bay rezilta e yo gratis.

POU KONNEN KI KOTE OU KAPAB PRAN VAKSEN KONT COVID-19 OU A:

- Rele 877-829-4692
- Ale sou nyc.gov/vaccinefinder
- Ale sou nyc.gov/vcc pou yon lis kote k ap ofri vaksen yo san randevou
- Ranpli fòmilè an sou nyc.gov/homebound si ou pa ka kite lakay ou ditou e ou vle pran yon vaksen kont COVID-19 lakay ou

Gen transpò gratis ki disponib.

NYC VACCINE FOR ALL: SAFE, FREE, EASY

NYC Health

Bill de Blasio
Majistra

Dave A. Chokshi, MD, MSc
Manm Komisyon

Journal 30 juin- 7 juillet 2021.qxp_HO 6/30/21 3:36 AM Page 9

MEDICAID DIJANS
PWOTEKSYON LOKATÈ
ÈD POU MANJE
SIPÒ.
TÈS, VAKSEN AK SWEN POU COVID-1
SAN KRENT.
ÈD JIRIDIK GRATIS
Tout moun New York kapab jwenn swen medikal ak sèvis sosyal, kèlkeswa estati imigrasyon yo, kapasite yo pou peye, oswa estati anplwa yo.
W ap jwenn plis enfòmasyon nan nyc.gov/immigrants oswa rele 311.
Ou gen kesyon sou imigrasyon ak itilizasyon avantaj piblik? Rele ActionNYC nan 1-800-354-0365 pou pran kontak avèk èd jiridik gratis ak konfidansyèl Vil la finanse pou imigrasyon.
NYC
Bill de Blasio
Majistra
Department of Health & Mental Hygiene

MASQUES HAITIENS
EN GROS ET EN DETAIL
TO ORDER, CALL (516) 859-4106
DISPOSABLE AND WASHABLE
MASKS
FOR SALE
WE WELCOME WOLESALE AND RETAIL
WE SPEAK ENGLISH SPANISH, FRENCH AND CREOLE
CELL: (516) 859-4106
CALL US: (718) 400-8463
VIVE HAITI CHERIE
VIVE HAITI CHERIE
VIVE HAITI CHERIE
VIVE HAITI CHERIE
VIVE HAITI CHERIE
VIVE HAITI CHERIE
VISITEZ-NOUS A: PATRIOTIME
190-21B JAMAICA AVENUE
HOLLIS, NY 11423
(Bet 190 and 191 Streets)

Journal 30 juin- 7 juillet 2021.qxp_HO 6/30/21 3:36 AM Page 10

ÉDITORIAL

Haïti au bord de la catastrophe, l'équipe au pouvoir incapable de sauver la barque

Cela fait mieux que deux ans qu'a été constatée la descente aux enfers du pays. Plus de deux ans que des voix autorisées ne cessent de tirer la sonnette d'alarme. Mais l'équipe au pouvoir n'a pas su mettre en branle les ressources humaines, financières et technologiques nécessaires au renversement de cette tendance. Car n'ayant les compétences ou la volonté d'écarter la catastrophe nationale qui s'annonce, elle a fait tant et si bien de s'afficher comme faisant elle-même partie des problèmes du pays. Si les appels à la « *démission immédiate et sans condition* » de Jovenel Moïse s'est, depuis longtemps, rendue légitime, aujourd'hui la nation ne peut économiser aucun effort à lui montrer la porte de sortie du Palais national. Car la catastrophe arrive à grands pas; et il ne possède pas les voies et moyens, encore moins le savoir-faire, pour sauver la barque nationale.

Presqu'immédiatement après sa prestation de serment, le 7 février 2017, M. Moïse, désormais président de facto, ne cesse de donner raison au processus juridique ayant fait de lui un président sous le coup d'une inculpation pour blanchiment d'argent. Ses dérives, dans les domaines financiers et criminels, n'ont cessé de s'empiler, alors qu'au fil du temps il s'identifie ouvertement avec le monde interlope, appliquant systématiquement ses politiques à violer la Constitution, qu'il a prêté serment de respecter et de faire respecter. Aussi, tout au long de son mandat, jusqu'à cette période d'illégalité de son pouvoir, se comporte-t-il comme s'il a été installé au Palais national pour détruire les institutions du pays. Faisant des gangs armés ses alliés, avant de les consacrer sa milice privée, son projet de société, qu'il n'a pas su exposer, durant sa campagne électorale, n'est plus un secret. Voilà pourquoi il passe outre aux appels, fusant de toutes parts, au changement de sa politique.

Le climat sécuritaire du pays s'est systématiquement détérioré, surtout au cours des deux dernières années. Mais avec les kidnappings, les braquages, les vols à main armée et d'autres attaques des malfrats sur les citoyens, sous le regard, trop souvent indifférent de la Police, et avec la complicité du Palais national, les gangs armés sont devenus les maîtres des vies et des biens, une situation qui laisse indifférent celui à qui incombe la responsabilité d'assurer la sécurité des vies et des biens.

Si la première phase de la destruction du pays par la violence des gangs armés, commanditée par Jovenel Moïse et ses alliés politiques s'était, dans un premier temps, dirigée contre les quartiers populaires, tels que Cité Soleil, Bel Air et Bas Delmas, dans un second temps, l'affrontement entre groupes armés proches du pouvoir donne lieu à une nouvelle vague de familles devenues des réfugiés dans leur propre pays. Les personnes qui ont fui leurs maisons, au Bel Air, à La Saline, à Cité Soleil, à Delmas 2 et 4, pour échapper à la violence des gangs, ont cherché refuge chez des parents et des amis se trouvant dans d'autres zones de la capitale, ou bien auprès de leurs familles et alliés en province. Quant aux personnes du sud de Port-au-Prince (Martissant et autres), elles sont plus de 10 000 entassées au Centre sportif de Carrefour menant une existence précaire. Si après au moins trois semaines les autorités ont, finalement, annoncé leur intention de leur venir en « *aide* », connaissant le bluff, qui caractérise les promesses de l'équipe au pouvoir, ces réfugiés locaux feraient mieux de porter leurs espérances ailleurs. Surtout que cette situation est la résultante de la mauvaise gestion du régime en place, de son insouciance et de la fripouillerie de Jovenel Moïse.

Mais, toutes choses prises dans leurs contextes, l'état dans lequel patauge Haïti, la capitale surtout, en sus des villes de province, constitue l'œuvre planifiée du président de facto et de son équipe. Car tout est lié à l'insécurité alimentée et entretenue par les gangs armés, alliés de la présidence et des proches amis et partenaires politiques de celle-ci. Dans son objectif visant à transformer Haïti en république mafieuse, Jovenel Moïse s'applique à créer sa police criminelle, en la personne des malfrats qu'il a armés et rémunérés, au détriment de la Police nationale. Dans son projet diabolique pour s'assurer de la transformation du pays à son image, ses gangs armés sont mieux équipés en armes que les forces de l'ordre. Dès lors, l'état actuel de la nation n'est qu'un début. Autrement dit, « *pi ta pi tris* » (il faut s'attendre au pire).

Toutes ces mises en place, par rapport aux criminels ayant carte blanche pour s'affronter, quand ils veulent, à la Police, sont la conséquence de tout ce qu'on voit, en termes d'une économie en lambeaux, des institutions du pays disloquées, la vie politico-sociale et les activités économiques perturbées, pour toutes les raisons qu'on sait, sont tributaires de l'insécurité. Jovenel Moïse n'a aucune intention de changer le modèle d'État qu'il a planifié. Lui permettre de mettre à exécution ses plans macabres, notamment son référendum anticonstitutionnel et criminel et ses élections sur mesure, pour achever l'installation d'une dictature construite d'après le prototype de Duvalier, équivaut à lui laisser le champ libre pour réussir sa gageure.

Face à toutes ces dérives, dont Jovenel Moïse n'a pas encore sorti la dernière, le peuple haïtien, regroupé comme un seul homme derrière les forces vives de la nation, doit se considérer en guerre contre les ambitions sinistres et criminelles de ce dernier. Cela signifie la mobilisation mille fois renforcée, contre tous ceux, en Haïti et à l'étranger, singulièrement ou collectivement, qui se proposent de recommander des concepts de solution de la crise du pays avec le président de facto comme partie prenante. Créateur du problème, Moïse ne doit pas faire partie de son issue favorable. D'ailleurs, les stratégies qu'il invente et met en application sont délibérément destinées à conforter ses objectifs. Ceux qui conçoivent le problème de Jovenel Moïse différemment, y compris l'OEA, l'administration américaine ou toute autre entité du même genre, s'érigent en ennemis du peuple haïtien.

Tout cela dit, les patriotes défenseurs des intérêts supérieurs de la communauté haïtienne ont pour devoir, au nom de la démocratie authentique, d'affronter politiquement et diplomatiquement ceux qui décident et agissent comme des alliés de Jovenel Moïse. Puisque, Haïti se trouve au bord de la catastrophe, et l'homme qui habite illégalement le Palais national ne peut et ne veut rien faire pour sauver le pays, que le peuple haïtien, par le truchement des acteurs politiques de l'opposition, prenne effectivement charge de la lutte pour chasser ce criminel endurci.

HAITI OBSERVATEUR

Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, N
Y 11435-6235Tél.
(718) 812-2820

SUBSCRIPTION FORM
BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Haïti
Haïti-Observateur
98, Avenue John Brown, Sienne étage
Port-au-Prince, Haïti
Tél. (509) 223-0789 ou
(509) 223-0785

CANADA
Haïti-Observateur
Gerard Louis Jacques
514-321-6434
12 Haïti Cik Canada
12213 Joseph Cassavant
Montréal H3M2C7

EUROPE, AFRIQUE ET ASIE
Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'intéressé doit s'adresser à:
Jean Claude Valentin
13 K Avenue Haldheine, Rt Rt Apt. 41
93310 Le Pre ST. Gervais France
Tél. (33-1) 43-63-28-10

ÉTAT-UNIS
1 ère classe
☐ 48.00 $ US, pour six (6) mois
☐ 90.00 $ US, pour un (1) an

AFRIQUE ET ASIE
☐ 553.00 FF, pour six (6) mois
☐ 1005.00 FF, pour un (1) an

CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE
1ère classe
☐ $73.00 US, pour six (6) mois
☐ $140.00 US, pour un (1) an

EUROPE
☐ 73 EUROS, pour six (6) mois
☐ 125 EUROS, pour un (1) an
Par chèque ou mandat postal en francs français

Name/Nom
Company/Compagnie
Address/Adresse
City/Ville State/État
Zip Code/Code Régional Country/Pays
Tous les abonnements sont payables d'avance par chèque ou mandat français

Journal 30 juin- 7 juillet 2021.qxp_HO 6/30/21 3:36 AM Page 11

EDITORIAL

Haiti is on the brink of disaster, with a team in power unable to save the boat from sinking

It has been more than two years since the descent into hell of the country was noted. For more than two years, authentic voices have been sounding the alarm. However, the ruling team has not been able to put in motion the human, financial and technological resources necessary to reverse the trend. Obviously, it doesn't have the skills nor the will to avert the looming national disaster. In fact, it has shown itself as being part of the country's problems. Legitimately, and for quite a while, the people have been calling for Jovenel Moïse's "immediate and unconditional resignation." Now the situation has deteriorated to the point that no effort should be spared to show him the exit door of the National Palace. For the catastrophe is coming fast, and he does not have the ways and means, let alone the expertise, to save the nation from the worst.

Since February 7, 2017, when he was sworn into office the present as de facto president, Mr. Moïse has lived up to his reputation of a president under indictment for money laundering. His financial and criminal abuses have continued to pile up as he has openly identified himself with elements of the underworld and resorting systematically to policies in direct violation of the Constitution, which he swore to respect and uphold. Thus, throughout his mandate, right up to this current period of illegally holding unto power, he behaves as if he was installed at the National Palace to destroy the institutions of the country. Making the armed gangs his allies, as they're being groomed to be his private militia, his project of society has emerged. What he abstained to reveal during his electoral campaign is no longer a secret. Thus, he ignores calls from all quarters to change his policies.

The country's security climate has systematically deteriorated, especially over the past two years. Consider the kidnappings, the armed robberies and other attacks caried out by thugs against the citizenry. Yet, the police, in complicity with the National Palace, remain indifferent. In the process, armed gangs have become masters of life and property. It's unbelievable to witness the nonchalance of those entrusted with the responsibility of ensuring the security of life and property.

Initially, the destruction of the country by armed gangs, sponsored by Jovenel Moïse and his political allies, targeted working-class neighborhoods, such as Cité Soleil, Bel Air and Bas Delmas. Now it's a new phase, whereby confrontation between armed groups close to the government has given rise to a wave of families becoming refugees in their own country. People have fled their homes in Bel Air, La Saline, Cité Soleil, Delmas 2 and 4, to escape gang violence. They find refuge at homes of relatives and friends in other areas of the capital. Some flee to other parts of the country to be with family and allies in quieter regions. As for the people who lived in suburbs south of Port-au-Prince, like Martissant, more than 10,000 of them have crammed into the Carrefour Sports Center, leading a precarious existence. It took three weeks for the authorities to finally announce their intention to come to the "aid" of the displaced. Knowing the bluff characterizing the promises of Haiti's rulers, the local refugees would do better hanging their hope elsewhere. Especially since this situation results from mismanagement by the regime, which cares less about what happens to the needy. One can't expect any decency or humanness from the rascal called Jovenel Moïse.

Indeed, what's happening in Haiti now is beyond understanding. The capital and certain other cities are living a hellish situation, which seems to have been planned by the de facto president and his team. It is all linked to the ongoing insecurity by the armed gangs that are allies of the presidency and its close friends and political partners. Jovenel Moïse's objective is to transform Haiti into a mafia state. To carry that out he's creating his criminal police with the thugs that he has armed and pay, in detriment of the National Police. It is really diabolical to better equip the gangs with sophisticated weapons while the National Police are deprived. Thus, the current situation of the nation is only the beginning of sorrows. As it is said in Creole, ***"pi ta pi tris"*** (Expect the worst.)

All these setups of criminals who have carte blanche to confront the Police at will lead to the consequences we experience in terms of an economy in tatters, most institutions of the country dislocated, with the political and social life, as well as normal activities disrupted. All of it due to the prevailing insecurity. Jovenel Moïse does not intend to change the model he has planned. To allow him to carry out his macabre plans, notably his unconstitutional and criminal referendum and tailor-made elections cannot be. After all, he's only trying to complete the installation of a dictatorship built on the Duvalier model. To leave him unchallenged is tantamount to giving him free rein to succeed with his project.

Facing all of Jovenel Moïse's abuses —and he has yet to pull the last one—, the Haitian people. must pull together as one under the leadership of the living forces of the nation. For we are at war against his sinister and criminal ambitions. This means mobilizing a thousand times over against all those, whether in Haiti or abroad, singularly or collectively, who would recommend any solution to the ongoing Haitian crisis with the de facto president as a stakeholder. As the creator of the problem, Moïse should not be part of its favorable outcome. Moreover, the strategies he's invented and implemented are deliberately intended to support his objectives. Those who conceive the problem that is Jovenel Moïse differently, including the OAS, the American administration, or any other such entity, are setting themselves up as enemies of the Haitian people.

This said, patriots who are defending the higher interests of the Haitian community have a solemn duty. In the name of authentic democracy, they must confront —politically and diplomatically— those who decide to act as allies of Jovenel Moïse. Because Haiti is on the verge of catastrophe and the man who illegally inhabits the National Palace cannot and will not do anything to save the country. Let the Haitian people, through the political actors of the opposition, effectively take charge of the struggle to drive out this hardened criminal.

HAITI OBSERVATEUR

Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, N
Y 11435-6235Tél.
(718) 812-2820

SUBSCRIPTION FORM
BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Haïti
Haïti-Observateur
98, Avenue John Brown, Série étoile
Port-au-prince, Haïti
Tél. (509) 223-0782 ou
(509) 223-0785

CANADA
Haïti-Observateur
Gérard Louis Jacques
514.321.6434
12 Haïti Clé Connection
12213 Joseph Cassavant
Montréal H3M3C7

EUROPE, AFRIQUE ET ASIE
Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'intéressé doit s'adresser à:
Jean Claude Valentin
13 K Avenue Kalchette, Ist Rt Appt. 44
93310 Le Pre ST. Gervais France
Tél. (33-1) 43-63-28-10

ÉTAT-UNIS
1 ère classe
☐ 48.00 $ US, pour six (6) mois
☐ 90.00 $ US, pour un (1) an

AFRIQUE ET ASIE
☐ 553.00 FF, pour six (6) mois
☐ 1005.00 FF, pour un (1) an

CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE
1ère classe
☐ $73.00 US, pour six (6) mois
☐ $160.00 US, pour un (1) an

EUROPE
☐ 73 EUROS, pour six (6) mois
☐ 125 EUROS, pour un (1) an
Par chèques ou mandat postal en francs français

Name/Nom
Company/Compagnie
Address/Adresse
City/ville State/Etat
Zip Code/Code Régional Country/Pays
Tous les abonnements sont payables d'avance par chèque ou mandat bancaire

Journal 30 juin- 7 juillet 2021.qxp_HO 6/30/21 3:36 AM Page 12

DIPLOMATIE INTERNATIONALE ET SOCIÉTÉ

Suite de la page 3

• Renforcement du droit au patient de refuser un traitement;
• Renforcement des directives anticipées, qui deviennent opposables au médecin (art. 8);
• Renforcement du rôle de la personne de confiance, dont le témoignage prévaut sur tout autre témoignage (art. 9)..

Selon les gens de confiance, G Floyd n'avait pas le désir de mourir. Même un condamné dans le couloir de la mort peut encore faire appel, incluant la clémence. G Floyd, NON !

5) Projection sur la future loi associée à la fin de vie
La proposition de loi au Sénat le 17 novembre 2020 visant à établir le droit à mourir dans la dignité comporte 10 articles (18) et prévoit notamment :

• D'inscrire dans le Code de la santé publique le droit à l'aide active à mourir (art. 1er). Ce même article précise que l'aide active à mourir se définit comme le suicide assisté ou bien l'euthanasie;

• Un cadre juridique rigoureux permettant de rendre effective l'aide active à mourir dans le cas de pathologies aux caractères graves et incurables avérés, et infligeant une souffrance physique ou psychique (art. 2);

• Préciser que les décès s'inscrivant dans le cadre de cette aide active à mourir sont considérés comme de mort naturelle (art. 3);

• Définir le cadre juridique et les modalités de rédaction des directives anticipées (art. 5);

• Poser les conditions dans lesquelles une personne de confiance peut être désignée et intervenir, lorsque le patient ne peut exprimer sa volonté (art. 4) et permettre, dans un cadre précis, à la personne de confiance désignée, de demander, pour un patient, l'aide active à mourir en l'absence de directives anticipées (art. 8);

• Instaurer une commission nationale de contrôle des pratiques relatives au droit de mourir dans la dignité chargée de tenir le registre national automatisé (art. 6);

• Rendre effectif, dans un délai de trois ans, l'accès universel aux soins palliatifs (art. 9);

George Floyd est mort par une violence obstinée de Derek Chauvin.

6) Sociétés savantes

En juin 2002, la Société de réanimation de langue française (SRLF) a rédigé des recommandations, afin d'encadrer les décisions de limitation et d'arrêt des thérapeutiques actives en réanimation adulte (19). La limitation des thérapeutiques actives est définie par la non-optimisation d'un ou de plusieurs traitements dont des techniques de suppléance d'organe assurant un maintien artificiel en vie, ou de la prévision d'une non-optimisation ou d'une non-instauration d'un ou de plusieurs traitement(s), en cas de nouvelle défaillance d'organe, même au cas où le maintien artificiel en vie pourrait en dépendre (19). Ces recommandations ont été réactualisées en 2010 (20).

Figure 1 : Processus de décision de LATA, SRLF :
Patient apte à consentir [possibilité de refus de traitement du patient jusqu'à la responsabilité du médecin en charge d'assurer les meilleures conditions de réflexion au patient] jusqu'au patient inapte à consentir [en passant à la possibilité LAT à la condition de mettre en œuvre la procédure de réflexion collégiale] pour aboutir à : Dans tous les cas (soins de confort et respect de la dignité du patient, Accompagnement des proches, **traçabilité des différentes étapes du processus décisionnel**).

Donc, relativement à la soutenance de la thèse déposée de Dr Jean David Valbrun, le 22 juin 2021, par-devant le jury médical, composé de spécialistes d'enseignants en la matière, en matière systémique, car les corps transversaux ne sauraient être antisystème, ce qui condamnerait de facto le législateur, le garde des Sceaux, le Sénat jusqu'à l'adhésion aux Nations Unies par les actes d'accession jusqu'au Conseil de sécurité de l'organisme international. En fait foi le volumineux ouvrage *Traité de Stratégie* d'Hervé Coutau-Bégarie, 7e édition Économica, version 1999-2011, qui parle de droit de la guerre. *Transversalité avérée*.

Si l'on considère l'acte brutal reconnu de M Kadahfi, dans l'affaire Lockerbie (1988), et relativement à la frappe américaine antérieure, qui toucha la Libye, en 1986, au point de rater le colonel Mouamar Kaddahfi en ses lieux sûrs.

Quand Israël, d'autre part, a le droit de frapper préventivement en Palestine, pour assurer en matière de sécurité publique, le droit garanti de vivre et de mourir dans la dignité, en faisant la guerre (disproportionnée) à l'ennemi pour assurer ce droit de mourir dans la dignité, le droit de répression par la guerre exprimée au départ par le président GW Bush jusqu'à l'invasion de l'Irak qui, par la traçabilité qui démontre à l'intérieur même du pays, le décisionnel ne fait pas foi. *La transversalité se poursuit dans les faits, ci-après.*

Guantanamo à l'intérieur, inscrit dans les décisions de justice canadienne, en matière de garantie offerte par la loi sur les mineurs, dans le cas d'Omar Khadr, dédommagé par le Canada lui-même, pour faute grave contre ses propres principes, dans la décision du 17 nov. 2017, inscrite dans la communication de l'honorable Ralph Goodale (cc Chrystia Freeland-AEC ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile).

George Floyd étant, d'une part, civil, donc bénéficiaire de cette loi, et, d'autre part, sous la protection de la loi sur l'assistance médicale, jusqu'au droit à mourir dans la dignité (clairement exprimée : « *I can't breathe*»), donc ne voulant pas mourir, d'après le registre décisionnel de prise de décision jusqu'à la minute fatale.

Aucune, et insistons aucune assistante non seulement apportée, mais offerte pour soulager sa douleur et garantir ce droit inaliénable (sinon, la loi tombe systématiquement, puisque systémique et solidaire dans toute la société et garanti par le Conseil de sécurité des UN. De ce fait, approuvée par la France, dans la soutenance de la thèse de Dr Jean David Valbrun, par devant ses désormais pairs, à titre d'autorité médicale, car l'objet de toute loi soutient la garantie de prolongement de la société, et il n'a pas été démontré par l'évidence (Kaddahfi, Hussein, Al Assad... *etc.*) que Floyd mérita son sort préjugé, au plaisir éhonté de Derek Chauvin en exercice systémique.

Alors, si l'Amérique, par le poids de la France, dans cette soutenance, en associativité aux lois américaines sur le sujet, face à la Chine et face à la Russie, prises dans le Conseil de sécurité de Nations Unies, n'est pas sous le coup d'une intervention sur la base de stratégie de guerre intégrale et préventive, pris dans le contexte évoqué d'Hervé Couteau-Bégarie, qui enseigne... *la guerre*, les **UN** se doivent de réclamer des É.-U. d'Amérique : dédommagement approprié et exemplaire en faveur de Georges Floyd, sa famille, et ses proches.

La Chine, comme la Russie, par les pouvoirs qui leur sont conférés, pourront, par l'avenir approprié, soulever cette close, soit pour punir Navalny (Russe) ou Zhangrun (Chinois), soit pour écarter la légitimité des USA.

J R Biden devrait y penser, ce dans plus que la libre pensée garantie même par le droit d'expression aux USA, mais par la philosophie de cette loi sur la continuité de l'État pris dans un contexte d'incohérence et de cohérence, sinon l'État tombe dans sa notion d'existence même et c'est la loi de la jungle et la loi de faire la guerre pour préserver contre celle de la jungle.

S'il faut considérer la philosophie du tueur, celle de la victime, et celle de l'institution tueuse, comme celle de l'État tueur, il y a lieu d'harmoniser et non d'infirmer le droit. En ce sens, alors, et dans le contexte décrit, d'une part et d'autre part, l'État doit être cohérent. Sinon le principe de la conservation de l'humanité de l'homme tombe dans la défense.

En fait en conclusion, le président Emmanuel Macron (France), comme à l'époque de son intervention appropriée, dans le cadre du conflit du détroit d'Ormuz, en faveur de la stabilité internationale, celle, régionale, prise dans le contexte de la furie furieuse et ignare de Donald J Trump, à la Maison-Blanche, doit, par Joseph R Biden, réclamer la cohérence de la justice, pris dans le contexte médical (insisté par Léonetti/Claeys-2016 remontant à la loi Kouchner-2002). Plus que l'acharnement médical, il y eut violente agression vécue !

Considérant ce cadre de lois impliquées dans la thèse, soutenue et agréée, de Dr Jean David Valbrun, Dereck Chauvin est, non seulement un criminel dangereux, mais il a violé tous les principes associés à la loi sur la vie. **Ce, en fait et en droit**.
D.L.

Journal 30 juin- 7 juillet 2021.qxp_HO 6/30/21 3:36 AM Page 13

HAPPENINGS!

Continued from page 7

is assertion are stated: Read on: ***"In the original Somalia, armed gangs dominate, extreme poverty reigns, there is public as well as food insecurity, there is lack of potable water and, for these reasons, it is a centrifugal source of thousands of migrants seeking refuge in other countries."***

Indeed, the situation is similar in Haiti, and *Listin Diario* explains to its readers: ***"Neither more nor less, Haiti is evolving in similar conditions today, with a government strongly repudiated by various sectors, including the Catholic Church, and plunged in a political, economic and social instability that greatly worries the United Nations."***

Listin Diario warns about a ***"human catastrophy over there,"*** adding ***"it's a fact seen clearly by international organizations."*** And the specter of another occupation of Haiti is a distinct possibility. Says *Listin Diario*: ***"If the deterioration of internal conditions persists a while longer, a new urgent intervention of the United Nations, with all the consequences thereof, should not be excluded."***

What more to add, except to say that whereas other publications have not been as blunt in their assessment of the Haitian situation, they have pointed to a calamitous situation which can no longer continue. Whether the *Trinidad Express, the Economist of London, Le Figaro in Paris, the Miami Herald, the New York Times, even the Washington Post,* minus its contention that elections will change things, all see the Haitian crisis reaching its nadir.

Urgent action awaits the newly nominated Assistant of State for Western Hemispheric Affairs, Brian S. Nichols, who replaces Julie Chung, nominated Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary to the Democratic Socialist Republic of Sri Lanka. Nichols, a career officer with hands-on experience in various Latin countries, and having been Director of the Office of Caribbean Affairs, probably will help the State Department with its urgent new policy vis-à-vis Haiti, before the country explodes.

RAJ
30 June 2021
raljo31@yahoo.com

The unification of the Haitian Diaspora, can it be done?

Suite de la page 4

aiti because of the complete disconnect they feel with their homeland or that of their parents. Sometimes, some are even ashamed to admit their descendance. On top of it, forget the intransigence of politicians in Haiti and a leadership that, to all purpose, is absent.

En guise de récapitulation, l'objectif visé est **l'unification** des organisations de la **Diaspora.** Ainsi, le MPHC annonce un premier Congrès, en vue de conjuguer nos efforts ainsi que nos actions lors d'un congrès prévu du 15 au 19 juillet 202,1 à Orlando, en Floride, avec pour thème:

Unification de la Diaspora Ayitienne 2021.

Hôte : MPHC – **Mouvement Patriotique des Haïtiens Conscients**

Lieu de la réunion: **Westgate Lakes Resort**
Adresse: **9500 Turkey Lake Rd., Orlando, FL 32819**
Date: **15-19 juillet 2021**
Contacts: Mara Vilmé: 347-204-1869; Patrick Auguste: 819-635-3459; Judith Portier: 813-416-2558
Website***: www.unificationdeladiaspora2021.com***
Réservation par internet à ***www.unificationdeladiaspora2021.com***
Important: Il est recommandé de s'enregistrer par internet le plus tôt possible et de confirmer sa participation.

Please be advised that it is important to register and confirm your participation 30 days before the date of the Congress, i.e. no later than July 9021

QUI SE RESSEMBLE S'ASSEMBLE, MÊME EN POLITIQUE

Jovenel Moïse opte pour être l'émule d'Erdogan

Si les choses tournent mal, exil en Turquie....

Suite de la page 1

annoncé, dans un communiqué officiel. Puisque, non seulement M. Moïse n'a pas été invité, mais il se « *serait invité*» lui-même, comme il avait fait lors de sa participation aux cérémonies de prestation de serment du nouveau président d'Équateur.

En effet, apprend-on de sources autorisées, proches de la présidence, Jovenel Moïse a sauté sur l'occasion de cet «*événement local* » réunissant les proches amis régionaux du président turc, Recep Tayyip Erdogan, pour régler des «*affaires personnelles* ». Voilà pourquoi, précise-t-on, qu'il se faisait également accompagner de Laurent Salvador Lamothe, ex-Premier ministre de Michel Martelly, et de Mario Sola, le relationniste espagnol, « *faiseur de roi* » ayant mené les stratégies qui ont porté au pouvoir, d'abord Joseph Michel Martelly, ensuite Jovenel Moïse.

Un lieu sûr pour placer le magot et établir un exil sécurisé

D'après une source diplomatique, à la capitale haïtienne, qui souhaite rester anonyme, en se rendant en Turquie, dans le cadre d'un voyage de trois jours, Jovenel Moïse avait un double objectif : négocier les possibilités d'établir son lieu d'exil, dans ce pays; en même temps ouvrir des comptes en banque, cette décision visant à présenter son éventuelle demande d'asile sous un jour favorable. Cela représente une chiquenaude, par rapport à une demande de séjour, plus ou moins prolongé, dans ce pays, histoire d'influencer positivement les décideurs turcs, au moment opportun.

Le même diplomate, dont l'identité restera secrète, s'est gardé de divulguer le montant d'argent que le président de facto a transporté en devises, en Turquie, à bord de l'avion privé. Toutefois, il a indiqué que le montant se situe dans les « *millions de dollars*».

Pour lui, il y a de fortes chances que la somme d'argent en liquidité transportée par Jovenel Moïse, à destination de la Turquie, provient, en tout ou en partie, d'« *argent sale* ». Autrement, raisonne-t-il, il aurait déposé la valeur en chèque à une banque turque, qui se serait chargée du processus d'encaissement, comme cela se fait pour une transaction normale. Le transport par vol privé, dit encore le diplomate, est le moyen utilisé par les dirigeants politiques haïtiens pour transporter l'argent mal acquis hors du pays.

Jovenel Moïse rêve d'un exil « sécurisé »

On sait que Jovenel Moïse et ses alliés dilapidateurs du Fonds PetroCaribe inventent toutes sortes de stratégies, pour éviter d'être poursuivis en justice, en raison de leur rôle dans le détournement/vol des USD 4,2 milliards $ de petro dollars provenant de la livraison du brut vénézuélien. Quant au président de facto, individuellement, un exil assuré reste sa plus grande préoccupation.

En effet, selon les révélations de ce même diplomate, tout en donnant l'impression de se battre bec et ongle pour déjouer la campagne en faveur du procès Petro-Caribe lancée depuis des mois, par plusieurs secteurs de l'opposition anti-Moïse, celui-ci ne cesse de chercher des moyens de se prémunir contre une procédure d'extradition, le moment venu. Avec les poursuiveurs en justice à ses trousses et à celles des Premier ministres, ministres, directeurs généraux, ainsi que des chefs d'entreprises épinglés dans le Rapport d'enquête de la Commission éthique et anti-corruption du Sénat, piloté, tour à tour, par les ex-sénateurs Youri Latortue et Evalière Beauplan, en sus de celle menée par la Cour supérieure des comptes et du Contentieux administratif (CSC/-CA), la question d'asile politique dans un pays « *neutre* » reste un souci permanent pour l'actuel occupant illégal du Palais national.

Le diplomate a expliqué que, dans son esprit, Jovenel Moïse et son entourage, dont certains membres pensent devoir le suivre, pour les mêmes raisons, la Turquie pourrait se révéler une « *option sûre* ». Car, par ses ambitions, ce dernier s'imagine avoir les mêmes choix que le dirigeant turc, Recep Tayyip Erdogan, lui-même, imitant François Duvalier, avait orchestré un référendum au bout duquel il s'était fait une constitution sur mesure, qui lui a permis de se succéder au pouvoir, à l'infini. Confronté à une résistance musclée, dans certains milieux politiques et militaires de Turquie, il devait réaliser un bain de sang, éliminant ses tombeurs, par l'assassinat ou par l'exil.

En dehors des révélations à ce sujet qu'a faites ce même diplomate, Jovenel Moïse aurait, lors d'un face-à-face avec M. Erdogan, fait part de ses intentions, indiquant que la

Suite en page 14

Journal 30 juin- 7 juillet 2021.qxp_HO 6/30/21 3:36 AM Page 14

QUI SE RESSEMBLE S'ASSEMBLE, MÊME EN POLITIQUE

Jovenel Moïse opte pour être l'émule d'Erdogan

Si les choses tournent mal, exil en Turquie....

Suite de la page 13

situation à laquelle il est confronté, en Haïti, est bien différente que celle qu'avait connue son interlocuteur. C'est pourquoi, a encore laissé entendre le diplomate, le président de facto d'Haïti a évoqué avec le leader turc la possibilité qu'il soit obligé de trouver l'exil en territoire turc. Il semble qu'il ait eu une réaction rassurante d'Erdogan, lui donnant l'assurance qu'il serait le bienvenu dans son pays. N'est-ce donc pas le cas de dire « *Qui se ressemble s'assemble* » ?

À la capitale haïtienne, d'autres diplomates, notamment deux représentants des pays de l'hémisphère à la capitale haïtienne, ont émis l'opinion que Jovenel Moïse n'est pas vraiment favorable à trouver l'asile dans un pays proche d'Haïti, car craignant que les hommes politiques ne cèdent aux pressions qui seraient éventuellement exercées sur eux pour que lui et ses partenaires dans le crime soient «*extradés* ».

Sur ces entre-faits, Moïse, qui pressent l'imminence d'un chambardement, en Haïti, se voit obligé de penser sérieusement à une « *issue heureuse* », car ne voulant pas être pris au dépourvu. Selon plusieurs diplomates, en poste en Haïti, ces derniers jours ont été riches en consultations et démarches relatives à une possible « *conflagration* », qui risque de tout balayer.

L.J.

NOUVELLES BRÈVES

Suite de la page 16

Gare aux retardataires !

À noter que dans la matinée di lundi, 28 juin, a été publié un rapport de 8 pages de l'OEA concernant la mission diplomatique de haut niveau, qui avait séjourné, à Port-au-Prince, du 8 au 10 juin. Passant outre aux détails énumérés, y compris une cinquantaine de personnalités rencontrées par les diplomates, on s'attardera, suite à certaines recommandations, qui paraissent en conflit avec la décision du CEP d'aller aux élections à la va-vite.

Il est dit que la mission *« a identifié trois buts qu'elle croit jpouvoir faire avancer le processus* ». Voici : « *1. La nomination, à brève échéance, d'un Premier ministre et d'un cabinet jouissant de la confiance du peuple haïtien.*

« *2. Que des mesures urgentes soient prises pour rétablir un climat de sécurité, en conformité avec les obligations des droits humains.*

« *3. La nomination de nouveaux membres au Conseil Ēlectoral Provisoire pour s'assurer que le peuple haïtien ait confiance dans cette institution clé, et que les élections locales, législatives et présidentielles aient lieu cette année* ».

À signaler que la seule des recommandations ci-dessus mentionnées, qu'a adoptée le CEP, d'ailleurs considéré non qualifié par la mission de l'OEA –et presque par l'ensemble de la société haïtienne —, est la date des joutes électorales, sans doute pour plaire à ceux, comme le secrétaire d'Ētat américain Antony Blinken, qui exigent des «*élections en 2021* ».

Vu la situation précaire en termes de sécurité, Mme Guylande Mésadieu, présidente du CEP, a-t-elle obtenu l'appui des chefs de gang pour son ambitieux projet ? Car, on ne voit comment organiser des élections sans l'aval des gangs?

Et l'on attend les réactions des politiciens, surtout des candidats, tel un Pierre Réginald Boulos, qui s'était déclaré candidat pressenti à la présidence, en novembre ? Sera-t-il parmi les premiers à s'inscrire pour la course électorale mentionnée ? Que dira Liné Balthazar, président du PHTK, qui a œuvré pour mettre Jovenel aux timons des affaires de la République ? On se rappelle qu'il s'était positionné par rapport à la question des élections, en disant qu'il faut « *un minimum de sept mois* » pour la préparation d'élections crédibles. Alors, selon la savoureuse expression créole, si Mme Mésadieu devait réussir son coup, ce sera du *« bouyi vide* ».

***S'agissant d'élections, il faut un rapport succinct sur les primaires du 22 juin à New York.** Tel qu'annoncé, dans l'édition du 16-23 juin, il y avait plusieurs Haïtiano-Américains à participer aux primaires de New York du 22 juin. Nous avions attiré l'attention sur certains d'entre eux. Des deux Haïtiano-Américaines qui briguaient des postes dans la justice, Cassandra Aimé Johnson a été élue, gagnant 80 % du vote, et infligeant une raclée à son concurrent, Devian Shondel Daniells, dans la course pour le poste de juge au 4e district municipal de Queens. Démocrate, elle n'a rien à craindre aux élections de novembre. Par contre, la juge Dweynie Esther Paul, à Brooklyn, a raté le coche. De la Cour civile, elle envisageait le poste de « *Surrogate Judge* » s'occupant surtout des dossiers relatifs à l'héritage. Elle a été vaincue par Rosemarie Montalbano, juge à la Cour suprême du comté de Kings, qui l'a emporté avec 62 % des suffrages.

Pour la présidence de la commune (borough) de Brooklyn, Mathieu Eugène, membre du Conseil municipal depuis 2007, ayant atteint la limite régulière, avait jeté son dévolu sur ce poste, mais il n'a scoré que 6 % dans une compétition où plusieurs candidats tentaient leur chance. Un autre membre du Conseil, Antonio Reynoso, a gagné le pari.

Trois candidates Haïtiano-Américaines font parler d'elles, ayant gagné haut la main la victoire, aux élections primaires pour la représentation de la commune de Brooklyn, au Conseil municipal de la ville de New York. Ce sont Rita Joseph, au 40e district, Farah Louis, au 45e, et Mercedes Narcisse, au 46e.

On avait aussi pronostiqué qu'Ēric Adams, actuel président de la commune de Brooklyn, qui compte beaucoup d'amis haïtiens, était à la tête du peloton pour la mairie de New York. En effet, avec plus de 30 % du suffrage, le 23 juin, après le scrutin de la veille, il devançait les deux dames, Maya Wiley et Kathryn Gracia, qui étaient à ses trousses, Andrew Yang s'étant retiré de la course le soir du vote, parce constatant le score dérisoire qu'il avait récolté. Tout n'était pas encore décidé. Nous avions expliqué qu'il fallait attendre une ou deux semaines pour savoir lequel des candidats sortirai vainqueur. Car, outre le vote du jour, il y a le suffrage des absents et autres qui pourraient changer la donne.

Depuis le 22 juin, les partisans d'Eric Adams suivaient, avec une certaine nervosité, la montée des deux dames. Mais hier, mardi, 29 juin, après 11 tours de comptage et d'élimination, la victoire d'Adams est consommée avec le pourcentage de 51,1 % en sa faveur, contre 48,9 % pour Kathryn Garcia, soit une différence de 15 908 votes. Et Maya Wiley vient en troisième position. Il reste à déterminer si le vote de l'électorat haïtiano-américain a joué un rôle quelconque, comme par le passé.

***Quel est le dernier rapport sur l'écroulement de l'immeuble à Surfside, en Floride, le 24 juin ?** Demain, jeudi, 1er juillet, le président Joseph Biden ira à Surfside, Floride, au nord de Miami Beach, pour constater sur place ce désastre ayant causé des dégâts qu'il reste à déterminer, car chaque jour, les données changent. Jusqu'au lundi, 28 juin, on rapportait que seulement 12 personnes ont été identifiées comme victimes, tandis qu'on fait état de 150 portées disparues. Il faudra l'aide d'experts fédéraux pour continuer à déblayer cet amas de fer et de ciment des douze étages de cet immeuble qui, selon certaines données, avait des failles. Il faut s'attendre à de nombreuses assignations dans cette catastrophe.

En ce qui concerne, les autorités haïtiennes, il y a des leçons à apprendre. Bien que la Floride ait son gouverneur, outre le maire de Surfside, pour se pencher sur l'accident qui a fait beaucoup de victimes, le président des Ētats-Unis se déplace avec son épouse, dans moins d'une semaine, pour adresser des propos de consolation aux familles éplorées et offrir de l'aide fédérale pour aider à résoudre des problèmes, allant de l'investigation au redressement. Mais il a fallu une vingtaine de jours, après un voyage jusqu'en Turquie, pour que le président de facto d'Haïti se prononce concernant des milliers de familles désespérées, des réfugiés dans leur propre pays, suite à la violence inexplicable des gangs, alliés du régime ! (Voir les Ēditoriaux, pages 10 et 11).

Pierre Quiroule II
30 juin 2021

Journal 30 juin- 7 juillet 2021.qxp_HO 6/30/21 3:36 AM Page 15

Journal 30 juin- 7 juillet 2021.qxp_HO 6/30/21 3:36 AM Page 16

NOUVELLES BRÈVES

Les faits de l'actualité en vrac

***Des vaccins bientôt en Haïti, grâce à l'administration Biden.** Selon un tweet, lundi 28 juin, sur le compte de l'ambassade américaine à Port-au-Prince, Haïti bénéficiera bientôt de vaccins, dans le cadre d'un partenariat entre les deux pays.

Voici le libellé de la note : « *Vu notre engagement à partager des vaccins anti-COVID-19 sûrs & efficaces dans le monde, l'administration Biden s'engage avec le gouvernement haïtien sur la manière d'acheminer des vaccins en Haïti dès que* ***possible*** ». Selon les dires, les deux gouvernements ont déjà entamé les discussions.

En effet, le 21 juin, l'administration Biden-Harris avait annoncé que 55 millions de doses anti-COVID-19 sur un total de 80 millions de doses prévues pour un effort global contre la pandémie seraient disponibles à la fin du mois de juin. Au début du mois, quand l'annonce de la distribution mondiale avait été faite, la première fois, on avait débuté avec une distribution de 25 millions de doses. Alors, Haïti n'avait pas bénéficié de l'urgence.

Entre-temps, le gouvernement haïtien, par l'intermédiaire du Ministère de la Santé publique et de la Population (MSPP), annonçait que des importateurs privés seraient autorisés à placer des commandes pour vaccins. Ce qui avait porté des organisations impliquées dans le domaine de la santé à critiquer fortement cette mesure.

En ce sens, samedi dernier, 26 juin, l'Association des pharmaciens d'Haïti a émis un communiqué, accusant « *d'irresponsable et inéquitable* » la décision du ministère, qui « *pourrait être une opportunité d'affaires pour le secteur pharmaceutique, mais non pour la population* ».

D'aucuns se demandent si les autorités haïtiennes n'entendent pas rater une opportunité de réaliser des millions, aux dépens de la population appauvrie. L'action de l'Association des pharmaciens était comme un cri d'alarme. La conclusion de leur communiqué en dit long : « *Le coût des vaccins sera exorbitant et la majorité de la population n'en aura pas accès. Le MSPP ne contrôle pas les circuits de distribution des produits pharmaceutiques. Il y a un risque*

Derek Chauvin, 22 ans et six mois de réclusion.

élevé d'introduction en Haïti de faux vaccins anti-Covid-19, en raison de possibles multiplications de points de vente non contrôlés. Haïti ne dispose pas d'un laboratoire de contrôle de qualité pouvant permettre de vérifier si un vaccin est faux ou pas ».

Le côté de l'immeuble, à Surfside, Floride, qui s'est effondré.

De toute évidence, l'administration américaine a agi à temps, pour sauver le peuple haïtien d'une catastrophe planifiée dans le but de grossir les comptes en banque de potentats ne se souciant point de la misère de tout un peuple. Il faut rester sur le qui-vive, par rapport à la distribution des vaccins provenant des États-Unis, don du peuple américain à la nation haïtienne, en raison du « *partenariat entre les deux gouvernements* ».

Revenant à la campagne globale anti-COVID — 19 du président Joseph Biden, on notera que juste avant son départ pour son premier voyage à l'étranger — en Angleterre et en Belgique », le 10 juin, il avait annoncé l'achat de 500 millions de doses de vaccin anti-COVID-19, de la compagnie Pfizer, à l'intention des citoyens de par le monde. Ce stock permettra d'inoculer complètement 250 millions d'individus. Selon les informations disponibles, 200 millions des doses seront distribués cette année, et 300 millions durant les premiers six mois de l'année prochaine.

À noter que la distribution mondiale sera assurée par l'entreprise COVAX, une entité à caractère global, qui assure l'accès équitable aux tests ainsi qu'aux soins anti-COVID-19, à l'échelle mondiale. Parmi les nations prévues pour bénéficier des priorités, il y a 92 dites de faible et de moyenne économie, ainsi que celles de l'Union africaine.

***Derek Chauvin, le policier blanc trouvé coupable du meurtre de John Floyd, écope de 22 ans et six mois de prison.** C'est vendredi dernier, 25 juin, trois mois après qu'un jury l'eut trouvé coupable du meurtre du Noir John Floyd, qu'il s'est entendu condamner à 22 ans et six mois de réclusion pour cet acte d'une cruauté inouïe.

En annonçant la sentence, le juge Peter Cahill eut à dire qu'il ne s'agit pas « *d'émotion ou de sympathie, mais j'admets ressentir la peine extrêmement profonde que ressentent toutes les familles, précisément la famille Floyd* ». Le juge a écrit un memo de 22 pages pour expliquer comment il a décidé de la sentence. Bien qu'il n'ait pas lu tout cet épître, il a souligné que : « *Parmi la mission de la Police de Minneapolis, il est question d'accorder aux citoyens le droit à la parole et le respect. Au lieu de faire sien le concept de la police, il n'a pas eu de respect pour George Floyd et lui a nié le droit à la dignité dû à tout être humain* ».

En effet, l'on peut se rappeler l'image de cet homme trapu, George Floyd, le 25 mai 2020, hurlant sous le genou de Derek Chauvin : « *I can't breathe !* » Ceci durant près de neuf minutes, tandis que, son meurtrier, d'un air satisfait, ne s'en occupait guère, car sa victime, menottée, ne pouvait rien contre lui.

Cette sentence est une victoire pour la famille de George Floyd et pour tous les amants de la liberté ainsi que pour les défenseurs des droits des minorités. Enfin, voilà un policier blanc trouvé coupable du meurtre d'un Noir et condamné à plus de deux décennies d'emprisonnement. Toutefois, il ne faut pas s'attendre à un changement d'attitude, du jour au lendemain, des policiers blancs dans leur comportement vis-à-vis les minorités.

***Le CEP annoncc un calendrier électoral en conflit avec les recommandations de la Mission de l'OEA.** Lundi après-midi, 28 juin, deux jours avant que le rapport de la Mission de l'Organisation des États américains ne soit soumis à discussion au Conseil permanent de l'organisation hémisphérique, à Washington, le Conseil électoral provisoire (CEP), à Port-au-Prince, est passé à l'action, en annonçant un calendrier électoral faisant fi des recommandations présentées dans ce rapport qui se faisait attendre depuis le départ de la mission de Port-au-Prince, le 10 juin.

Le juge Peter Cahill impose une sentance jugée proportionnelle au crime de Derek Chauvn.

Les secouristes, à pied d'oeuvre, dans l'immeuble partiellement démoli à Sursside, en Floride.

Selon le calendrier publié, avant qu'il ne soit officiel à la suite de sa publication dans le journal officiel *Le Moniteur*, tel que prévu par la loi, le premier tour des élections pour les présidentielles, législatives, municipales et locales, ainsi que référendaires, pour un référendum deux fois renvoyé, auront lieu le 26 septembre, dont le deuxième tour est fixé au 21 novembre.

Vu l'urgence de la situation, tous les partis et groupements devant participer aux scrutins devront s'inscrire, du 6 au 20 juillet, tandis que les candidats devront se déclarer entre le 16 juillet et le 9 août.

Suite en page 14